VOLUME VI. NUMERO 25.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

Leg. Assembly R.

LE COURRIER DE L'OUEST

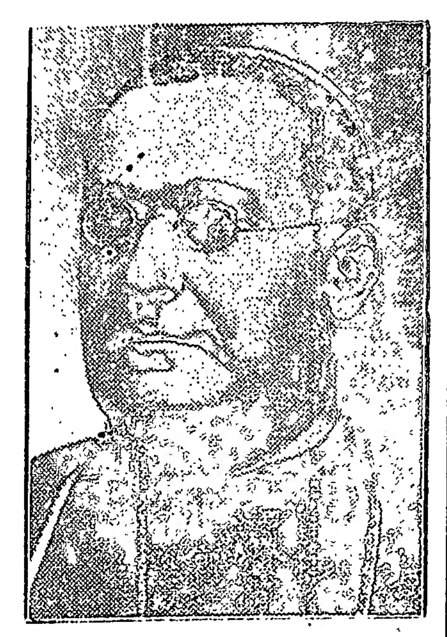
Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST. JEUDI 30 MARS, 1911. FONDE EN 1905.

Le délégué apostolique au Canada

Mgr Stagni, le nouveau délégué apostolique, est arrivé vendredi à Ottawa.

Ottawa, 24.—Mgr Stagni, le nouveau délégué apostolique au Canada, est arrivé par le train du Grand Tronc, à midi vingt minutes, et Ottawa n'attendait l'archevêque d'Aquila que le soir. Aussi n'y avait-il à la gare aucun personnage ecclésiastique pour l'accueillir.



MGR. P. F. STAGNI.

Seuls, l'hon. Charles Murphy, secrétaire d'Etat, et l'hon. sénateur Casgrain représentaient les citoyens d'Ottawa, et le gouvernement. Le délégué était accompagné de son secrétaire, Mgr Synott. Sa Grandeur, son secrétaire, et les hon. Murphy et Casgrain se sont rendus immédiatement au Palais archiépiscopal.

Ottawa, 24. — Mgr Pelegrin Francis Stagni, a parlé, ce soir, à la basilique. Il a exhorté les catholiques à l'union, spécialement dans leurs actions publiques. On a présenté à son Excellence une adresse à laquelle il a répondu. Mgr Gauthier a aussi parlé.

Le délégué papal a donné la bénédiction apostolique et il a dit que le St-Père, au milieu de ses douleurs, trouvait beaucoup de consolation en voyant l'église si prospère, au Canada.

Parmi les personnes présentes, on remarquait, Sir Wilfrid Laurier, l'hon. L. P. Brodeur, le sénateur Belcourt, Sir Richard Scott, l'hon. Marcil et l'hon. C. Murphy.

Tribune Libre

UNE LETTRE DU DEPUTE DE ST-ALBERT.

M. L. Boudreau, député du comté de St-Albert, nous envoie, avec prière d'insérer, la lettre suivante:

St-Albert, 27 mars, 1911.

Monsieur le rédacteur du *Courrier de l'Ouest.*

Voulez-vous m'accorder un petit espace dans les colonnes de votre estimable journal pour remettre brièvement au point divers articles publiés par votre confrère d'Edmonton, "L'Ouest Canadien", au sujet du choix de l'emplacement des fermes de démonstration, dont l'établissement a été décidé par la Chambre provinciale au cours de la récente session.

Pendant plusieurs semaines M. W. Gariépy a entretenu ses lecteurs du besoin d'une ferme de ce genre pour la région du nord d'Edmonton. Il n'est personne qui conteste l'urgence de ce besoin, et je ne songerai nullement à venir vous entretenir des écrits de M. Gariépy si ce dernier n'avait fait, dans un des derniers numéros de son journal, une sortie aussi ridicule qu'intempestive en donnant à entendre que les députés canadiens-français de cette région faisaient preuve d'une inertie blâmable en ne s'employant pas activement à obtenir du gouvernement provincial qu'une de ces fermes de démonstration soit établie dans leur comté respectif.

Je ne veux pas rechercher à quels mobiles M. Gariépy a obéi en écrivant cet article, je me permettrai simplement de lui demander s'il a l'habitude de se documenter, au préalable, sur les sujets qu'il désire traiter dans son journal.

Si oui, —les faits m'autoriseraient à en douter—, M. Gariépy me permettra de lui dire qu'il a bien mal choisi, en l'occasion, sa source de renseignements.

Si ce monsieur avait pris la peine de se renseigner, avant d'écrire ses articles, aux bureaux du gouvernement, il se serait certainement évité le ridicule de déplorer tragiquement, dans les colonnes de "l'Ouest Canadien", une inertie qui n'existe que dans son imagination.

Au surplus, comme je désire moi-même avancer, non des paroles mais des faits, ce que les gens pratiques préfèrent, je vais brièvement vous donner le compte-rendu de l'entrevue que MM. Paul Auvé, Laferrière et moi avons eu, la semaine dernière, avec les membres du cabinet provincial.

Au cours de cette entrevue, l'hon. M. Mitchell a dit aux délégués qui m'accompagnaient que je l'avais approché plusieurs fois, privément, pour l'entretenir du besoin de mon comté d'obtenir une ferme de démonstration. Le procureur-général a ajouté qu'à une réunion du cabinet j'avais également fait valoir les droits de mon comté à l'obtention d'une ferme de ce genre.

L'Hon. M. Marshall, ministre de l'agriculture, a déclaré de plus aux délégués *que j'avais été le premier député de la province, après la décision prise par la Chambre d'établir ces fermes pratiques, à demander que l'une d'elles soit établie dans le comté de St-Albert.*

Vous avez sans doute remarqué que le journal de M. Gariépy, en donnant le compte-rendu de cette entrevue a totalement négligé d'enregistrer ces déclarations faites en présence de MM. Auvé et Laferrière par les membres du cabinet. Cette omission est tout à fait significative. Le rédacteur, qui a été chargé de donner ce compte-rendu, a sans doute compris qu'il ne pouvait désavouer publiquement dans le propre journal de M. Gariépy l'accusation d'inertie que ce dernier s'évertuait à faire peser sur moi depuis quelques semaines.

Je ne doute pas que les fermiers de mon comté apprécieront à leur juste valeur l'indépendance et l'esprit de justice dont on semble faire preuve à l'"Ouest Canadien".

Voilà, M. le rédacteur, ce que M. Gariépy aurait appris aux bureaux du gouvernement, s'il avait eu la précaution, indispensable, ce me semble, à un journaliste, de se renseigner avant de parler. Ce monsieur, de par ses fonctions nouvelles, a le devoir de renseigner ses lecteurs; il ne peut cependant s'attendre à ce qu'on aille lui fournir les renseignements à domicile.

En ce qui me concerne d'ailleurs, je n'ai pas pour habitude de communiquer à la presse le compte-rendu de la moindre démarche faite dans l'intérêt de mon comté, je préfère employer toute mon énergie et mon activité à obtenir que l'on fasse droit aux demandes justes et raisonnables des citoyens de mon comté.

Tant pis pour Monsieur W. Gariépy s'il ne peut concevoir qu'on puisse faire oeuvre utile sans le crier à tous les échos.

Si le directeur de "l'Ouest Canadien" désire à l'avenir se renseigner sur les améliorations apportées dans les diverses parties du comté de St-Albert depuis que je suis député à la Chambre, je serais heureux de le voir visiter les diverses paroisses, il pourra se rendre compte du travail accompli.

Vous remerciant, Monsieur le rédacteur, pour votre obligeante hospitalité, je demeure,

Votre tout dévoué,
LUCIEN BOUDREAU,
Député de St-Albert.

NOUVELLES REGIONALES

WAUCHOPE, ALTA.

Dans l'espace de quelques semaines, plusieurs fermes appartenant à des Anglais, ont passé aux mains des Français dans d'excellentes conditions.

Ces fermes sont: 1e Celle de Stanley Carrington, achetée par M. Bazile Colleau; 2e Celle de M. Carrington, père, achetée par M. François Mahé; 3e la ferme de Johnson, (½ section avec instruments agricoles, chevaux, etc.), achetée par M. A. Nachtergaele, arrivé à Wauchope depuis quelques jours seulement.

Monsieur A. Nachtergaele, habitait auparavant, Valenciennes, (France). Ce dernier a l'intention d'entreprendre la grande culture, et par conséquent, d'agrandir sa ferme dans un avenir prochain.

Cette ferme est très agréablement située sur la ligne du Canadien Pacifique, à trois milles de Wauchope, et à 6 milles de Manor.

Un certain nombre d'autres fermes proches de la ville sont encore à vendre, et si d'autres Français étaient désireux de s'établir à Wauchope, ils feraient bien de se hâter, s'ils veulent profiter de ces bonnes occasions.

Les terres du district de Wauchope sont de première qualité et résistent bien a la sécheresse. Depuis 9 ans, une seule récolte a laissé à désirer.

Nous avons, à Wauchope, deux écoles, l'une libre française, fondée par M. l'abbé Caire, et dirigée par des religieuses; l'autre publique, tenue en ce moment par un instituteur canadien-français, Mr. Deslaurier, qui y enseigne les deux langues.

Dans nos magasins, dont deux appartiennent à des Français, tout est meilleur marché qu'aux villages voisins.

Cet été une église définitive va être construite pour remplacer la coquette chapelle que M. l'abbé Caire avait édifiée absolument à ses frais.

VILLENEUVE, ALTA.

Nécrologie.

M. Eugène Polet vient d'être cruellement frappé dans ses affections par la mort de son père, décédé à Court St-Etienne, (Belgique), le 24 mars, à l'âge de 71 ans.

Le défunt avait un coeur droit et bon, un caractère loyal et intègre, il sera unanimement regretté par tous ceux qui le connaissaient.

Une messe pour le repos de son âme sera chantée, à la cathédrale de St-Albert, le 3 avril prochain, à 9 heures.

Un service funèbre a également été célébré lundi dernier à l'égli-

Nous offrons nos condoléances les plus vives à M. Eugène Polet.

VEILLETTE, ALTA.

Nous jouissons d'un printemps absolument idéal ici, la neige a toute disparu et chacun se prépare déjà aux travaux de labour et aux semailles.

De nouveaux colons arrivent assez fréquemment pour choisir des homesteads et tous semblent fort satisfaits du pays.

La semaine dernière M. Henri Bettin, commerçant en bestiaux de Chipman, était de passage ici.

Plusieurs de nos fermiers ont réalisé de beaux bénéfices en lui vendant quelques-unes des têtes de leurs troupeaux.

Notre député provincial, l'hon. P. Ed. Lessard, a déclaré à l'un de nos concitoyens que dans moins de deux ans le chemin de fer serait établi dans notre région.

VONDA, SASK.

A une assemblée du cercle St-Jean-Baptiste, tenue le 12 courant, on traita deux questions de la plus haute importance: le bill des élévateurs qui vient d'être adopté par la législature provinciale, ainsi que la manière de cultiver d'après les méthodes des fermes expérimentales.

Le Rév. A. P. Bérubé, directeur du Cercle, avec le talent qu'on lui connait, a su exposer et démontrer aux cultivateurs l'importance de ces deux grandes questions; il félicita les cultivateurs, qui étaient venus en foule, de l'intérêt qu'ils semblent porter à ce qui les intéressent.

M. Henri Gauvin, ex-président du Cercle, expliqua d'une manière très claire le rapport de la convention de l'association des "Grain Growers" tenu le 31 octobre, 1910. Il fit remarquer que dans maintes occasions les propriétaires d'élévateurs ne donnent pas le poids de grain que les cultivateurs devraient avoir, qu'ils ne sont pas justes dans ce qu'on appelle le "dockage", c'est-à-dire qu'ils déduisent trop sur le poids total pour le grain impropre, et que l'on ne donne pas généralement la qualité réelle du grain, ce qui est une perte onéreuse pour les agriculteurs.

M. J. T. Léger, avocat, donna lecture du bill des élévateurs qui est passé tout dernièrement à la Chambre. Il expliqua premièrement que la compagnie portera le nom de "Co-operative Farmers' Association" et que le siège social sera à Régina. Cette association émettra des parts au prix de $50. chacune, et aucun cultivateur ne pourra prendre plus de dix parts. Tout l'argent sera payé par chèque; le trésorier, ainsi que tous les employés, devront fournir une garantie. Les 85% du capital prêtés par le gouvernement seront payables en 20 paiements annuels à un taux n'excédant pas 6%. Cette association sera composée de petites compagnies subsidaires. Pour former une compagnie à Vonda, Howell, Dana et St-Denis, il sera nécessaire de trouver des cultivateurs consentants à acheter des parts. M. Léger expliqua le bill sous tout rapport. Il sera bon pour les cultivateurs d'étudier ce bill très attentivement.

M. G. A. Lerew, N. P., parla des différentes conventions tenues à Régina durant le courant de l'hiver, du but des sociétés d'agriculture, et déclara que le district sud de Vonda est spécialement adapté à la culture mixte, et à l'industrie laitière. Ces townships, dit-il, seront dans un avenir très rapproché, la richesse de Vonda et de St-Denis.

Puis MM. A. C. Lévesque, Dr. Doiron, Moreau, Marleau, et divers autres, parlèrent sur le bill des élévateurs, se déclarant fortement en faveur de la fondation d'une compagnie d'élévateurs à Vonda.

L'élevage des rats musqués au Landing

Un docteur de Spokane a loué 2,000 acres de terre au Landing pour s'y livrer à l'élevage des rats musqués.

Spokane, Wash., 29.—On annonce que le Dr. T. J. Burgen, de cette ville, vient de louer 2,000 acres de terre et de lacs, au nord d'Athabasca Landing, Alta., dans le but d'établir une ferme d'élevage de rats musqués.

Les travaux préliminaires commenceront en juin prochain et seront activement poussés afin que cet établissement produise des résultats financiers dès l'hiver prochain. Plusieurs capitalistes du Washington sont intéressés dans cette entreprise.

Le Dr Burgen a fait la déclaration suivante sur ses projets:

"Je ne crois pas qu'une tentative similaire ait encore été faite dans l'Ouest canadien, mais j'ai étudié la question durant les sept années dernières et je suis entièrement convaincu que cette entreprise se révèlera un complet succès financier.

"Je me suis rendu, l'année dernière, sur les lieux, et j'ai choisi moi-même l'emplacement de cette ferme d'élevage. Nous peuplerons le lac principal de 5,000 rats. Des rongeurs à robe foncé seront choisis de préférence, car la valeur de leur fourrure est plus grande.

"Il n'est pas nécessaire de donner de la nourriture aux rats, sauf en des cas exceptionnels. Nous cultiverons néanmoins des carottes afin d'être en état de parer à toutes les éventualités. Les fourrures de rats valent actuellement de 50c. à $1.00, suivant la qualité.

"Nous mettrons également 500 visons sur notre propriété, et quoique l'élevage de ces animaux soit beaucoup plus difficile que celui des rats, nous espérons néanmoins pouvoir mettre sur le marché, dans un an et demi, plusieurs milliers de fourrures de vison.

"Nous garderons également sur notre ferme les vaches, les chevaux et les chiens de chasse qui nous seront nécessaires pour nos opérations."

Le Dr Burgen a déclaré de plus que des trappeurs expérimentés seraient engagés par la compagnie. La protection nécessaire contre les braconniers serait assurée par les membres de la Police Montée.

ON FAIT LES SEMAILLES A BRANDON.

Brandon, 29.—La plupart des fermiers du district sont prêts à faire les semailles, et si la température se maintient aussi favorable pendant deux ou trois jours, beaucoup de semences seront mises en terre avant la fin de la semaine. On croit que lundi prochain les semailles seront générales dans tout le pays.

Le député de Brandon malmené

Les étudiants de Montréal malmènent rudement l'hon. Sifton, adversaire du traité de réciprocité.

Montréal, 24.—L'hon. C. Sifton venu à Montréal pour faire une conférence contre le traité de réciprocité a été l'objet d'une violente manifestation hostile.

Dès 7 heures les rues où devait s'effectuer le parcours étaient remplis d'étudiants et de manifestants attendant le cortège.

La première escarmouche s'est produite dansla rue Ste-Catherine quand une bande de manifestants se sont rués sur l'harmonie du 65ème qui jouait ses marches les plus entraînantes; le temps de le dire, il ne restait plus rien de l'harmonie. Tous les membres étaient dispersés: force leur fut de regagner leurs pénates sans pouvoir se reformer.

Les membres de la fanfare ont été fort malmenés, un grand nombre ont été roulés dans la boue et leurs uniformes n'étaient plus reconnaissables quand ils réussirent à s'échapper, quelques-uns même ont été blessés.

Les instruments ont été sérieusement endommagés et les dommages, dont quelqu'un devra solder la note, sont considérables.

La manifestation gagne l'ouest. Un nombreux cortège escorte l'honorable Clifford Sifton qui se rend au McGills Union, c'est en sortant de cette réunion qu'un groupe de manifestants voulant traîner la voiture du député de Brandon font dételer les chevaux. Au moment où la voiture arrive au coin de la rue Ste-Catherine et Union une poussée formidable se produit.

Une contre manifestation veut s'opposer à la marche du cortège, et se rend maîtresse du terrain. De peine et de misère le député de Brandon ainsi que son secrétaire réussissent à descendre de la voiture et regagnent l'hôtel Windsor.

Les manifestants ayant réussi à gagner la rue Université avec leur voiture, la chargent de bois, l'enduisent de gazoline et y mettent le feu; un farceur sonne l'alarme à la boîte 452 et voilà les pompiers qui arrivent à bride abattue; ils furent reçus par des cris, des lazzis, lancés par cette foule d'au moins 2,000 personnes.

La voiture en feu fut traînée, par la rue Ste-Catherine, jusqu'à St-Laurent de là à la rue Craig et enfin complètement détruite, carbonisée, abandonnée sur l'Avenue Hôtel de Ville. Le propriétaire de la voiture, M. William Walker, fait de ce chef une perte de $900.

Cette voiture avait servi à plusieurs démonstrations: c'était une vraie voiture de gala. Son propriétaire la conservait précieusement en souvenir des personnages influents qui avaient eu l'occasion de s'en servir.

LETTRE D'OTTAWA

LA TACTIQUE DE L'OPPOSITION. —ON VEUT DEROUTER L'OPINION PUBLIQUE.

Ottawa, 25.

On prétend que l'opposition conservatrice à Ottawa est décidée à faire de l'obstruction au point d'empêcher le vote du budget.

Elle voudrait par là, forcer le gouvernement Laurier à dissoudre le parlement et à faire des élections générales.

Les avantages qu'elle espère tirer de cette manoeuvre paraissent de deux sortes.

D'abord, elle forcerait le gouvernement à faire les élections sur la question de la réciprocité, pendant que cette mesure est encore à l'état théorique, et avant que les électeurs puissent en apprécier pratiquement les effets.

Elle compte aussi embrouiller l'opinion publique par ses appels aux préjugés, par des arguments spécieux, contre la réciprocité, dont une année seulement de mise en pratique ferait ressortir toute l'absurdité.

En un mot, elle ne veut pas que les cultivateurs puissent juger par eux-mêmes, par la vente de leurs produits, si la réciprocité est ou non avantageuse pour eux.

En second lieu, en forçant le gouvernement à faire des élections cette année, elle empêcherait les provinces de l'Ouest d'envoyer à Ottawa le nombre de députés que leur assurera le prochain recensement qui aura lieu cet été.

L'Ouest est actuellement représenté par 35 députés. Il est à peu près certain que le prochain recensement lui donnera droit à 50 députés. Or, comme l'opposition sait parfaitement que l'Ouest n'enverra guère au prochain parlement que des députés favorables à la réciprocité, moins il y en aura, plus il sera facile aux manufacturiers de l'Est de faire prévaloir leurs préjugés contre cette mesure.

Le gouvernement ne refuserait certes, pas un appel au peuple, même avant la mise en pratique de la réciprocité, sachant bien qu'il a pour lui la grande majorité de ceux qui votent, malgré tout le bruit que font les autres.

Mais il ne peut consentir à priver, pendant toute la durée d'un parlement, les provinces de l'Ouest de la juste part dans le gouvernement du pays à laquelle la constitution leur donne droit, en vertu de leur population.

Et nous croyons qu'il aura raison, pour empêcher cette injustice, d'avoir recours à tous les moyens parlementaires qui sont à sa disposition.

Dans tous les cas, la conduite des députés torys rend impérieusement nécessaire et urgente, dès maintenant, une mesure de réglementation des débats, dont l'opportunité était déjà évidente à l'expiration du dernier parlement, et dont on a retardé l'adoption espérant que l'opposition serait assez sage, assez patriote, assez soucieuse de la dignité et des droits du parlement, pour que la nécessité ne s'en présentât point.

Encore un crime en Alberta

ASSASSINAT MYSTERIEUX D'UN FERMIER A BUFFALO LAKE.—UNE SITUATION INEXTRICABLE.

Stettler, 25.—Un fermier du district de Buffalo Lake, William Lennox, vient d'être transporté mourant à l'hôpital de cette ville. Lennox a été frappé par une balle mystérieuse hier soir, tandis qu'il s'entretenait chez lui avec un de ses voisins, Monsieur Louis Choquette. Le meurtrier a visé sa victime du dehors et la balle a traversé la vitre de la fenêtre devant laquelle Lennox se tenait debout.

Ce meurtre mystérieux a été commis à 12 milles au nord-ouest de Settler, et la victime a été transportée à l'hôpital par des voisins. Une enquête est ouverte par la police montée.

Ce meurtre a causé une profonde sensation dans la région où Lennox était bien connu.

Au moment où le crime a été commis, l'obscurité était intense, et le meurtrier a choisi le moment où Lennox profilait sur la fenêtre lumineuse pour le mettre en joue.

Lennox possède deux sections de terre et un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes.

Settler, 26.—Après 26 heures d'agonie, William Lennox est mort cette nuit à l'hôpital de Settler, où il avait été transporté. Un nommé Cartier, qui avait eu une discussion, quelques jours avant le crime, avec Lennox, a été mis en état d'arrestation. Un autre fermier a également été arrêté par la police qui refuse de donner son nom. Deux autres hommes ayant disparu depuis la tragédie sont activement recherchés. L'enquête sur le cas de Cartier a été ajournée à lundi.

Settler, 27.—On a de fortes présomptions de croire qu'une femme serait la cause du meurtre de Buffalo Lake. Avant de mourir, Lennox a pu rédiger son testament; il lègue la plus grande partie de ses biens à son frère, demeurant en Ontario; le reste va à sa veuve, qui est actuellement à Settler.

Le seul individu que la police suspecte encore est un nommé Whitford. La raison qui avait provoqué l'arrestation de Cartier était que Lennox avait déclaré lui-même avant de mourir que Cartier pouvait être l'auteur du crime. Ce dernier a réussi cependant à se justifier pleinement. On déclare que Lennox avait fait annuler un homestead appartenant au fils de Cartier.

On s'attend à une autre arrestation pour ce soir ou demain.

Louis Choquette, qui conversait avec Lennox, le soir du crime, a fait le récit suivant:

"Nous étions assis autour de la table, M. Willman devait acheter des chevaux à M. Lennox. Tout à coup une vitre de la fenêtre vola en éclat et Lennox roula sur le plancher. Aussitôt que nous nous fûmes rendu compte de ce qui venait d'arriver, je me précipitai au dehors et je vis un homme qui s'éloignait rapidement. Je rentrai alors pour porter secours à Lennox que nous transportâmes aussitôt à l'hôpital."

Des traces de sabots de cheval ont été relevées dans un bouquet de bois situé non loin de la maison. On croit que ces empreintes ont été laissées par un cheval amené par le meurtrier pour s'enfuir après le crime.

Au moment de mettre sous presse, le mystère qui plane sur ce crime demeure plus profond que jamais.

Une grève de mineurs

La grève serait déclarée vendredi soir par les mineurs d'Alberta. —Situation critique pour le public.

Calgary, 25.—Les pourparlers entre les représentants des propriétaires de mines de l'Alberta-sud et des délégués des mineurs ont été rompus; les deux parties ayant déclaré qu'elles ne pouvaient arriver à une entente commune.

Le différent dure depuis des semaines, et il est évident que l'on veut de part et d'autre, brusquer la situation.

Il semble dès à présent certain que la grève des mineurs de la province sera déclarée le soir du 31 mars, à l'expiration du contrat en vigueur.

Cette grève, la plus importante que nous ayons jamais eue en Alberta, commencera donc le 1er avril au matin. Quand finira-t-elle? il est assez difficile de le prévoir. Elle peut durer une semaine aussi bien qu'un mois ou que même six mois.

On déclare que le plus atteint par cette grève sera le public, qui, lui, n'a rien à voir dans la situation. Il y a peu de charbon en réserve dans la province. Pour peu que la grève se prolonge, le seul approvisionnement possible de combustible sera fourni par les petites mines exploitées par des particuliers.

Cette grève affectera 16 compagnies et 154 puits de mines.

Ces différentes mines ont produit, en 1910, environ 3,035,000 tonnes de charbon.

Le bureau de l'association des mineurs à télégraphié à l'hon. M. MacKenzie, ministre du Travail, à Ottawa, pour lui demander si la rumeur était fondée qui prétend que le gouvernement enverrait des troupes dans la région minière pour protéger les puits.

Le ministre a répondu que cette rumeur n'avait aucun fondement et que le gouvernement ne croyait pas que la situation nécessite à aucun moment de telles mesures.

Un article sur le "Canada français"

Une revue qui parait à Winnipeg, *The Trail*, publie dans son dernier fascicule une très attachante étude sur le "Canada français" pittoresque.

Notre confrère décrit la vie rurale canadienne-française avec une délicieuse couleur locale, et les illustrations choisies avec goût, qui émaillent l'article, contribuent encore à augmenter le plaisir que l'on éprouve à savourer ce délicieux croquis des moeurs aimables qui se perpétuent, en province de Québec, depuis que les colons poitevins ou normands les y implantèrent.

Au début de son article l'auteur se demande pourquoi un poète du terroir ne s'est pas encore révélé qui découvrirait le charme de cette vie ancestrale et en chanterait les beautés dans la manière des écrivains régionalistes de France ou d'Angleterre...

"Le vieux Canada français, déclare notre confrère, est, au point "de vue artistique et littéraire le "seul trésor inexploité qui demeure au début du vingtième siècle."

UN GRAND DESTRUCTEUR

Lorsqu'une année entière s'écoule sans guerre importante, on se réjouit bien fort du grand nombre de vies humaines préservées ainsi d'une mort certaine.

On ne songe pas évidemment que le fléau alcoolique enlève à lui seul, chaque année, plus d'hommes que les guerres sanglantes de Napoléon n'en ont fait disparaître pendant toute la carrière de ce dernier.

Pour la plupart des pays de l'Europe, les satistiques nous révèlent l'influence énorme de l'alcool sur la vie humaine.

Ainsi, en Angleterre, chaque année, l'alcool empoisonne 50,000 hommes. N'est-ce pas le grand Gladstone qui s'écriait un jour à la Chambre des Communes: "L'alcool a causé plus de ravages dans notre pays que la guerre, la famine et la peste réunies, ces trois grands fléaux de l'humanité?"

En France, le pays de l'absinthe, on évalue à 30,000 les décès causés, chaque année par l'alcool.

L'Allemagne paie un tribut annuel de 40,000 victimes.

Pour la Russie, les statistiques sont moins sûres. Tout de même nous pouvons compter 50,000 victimes par douze mois. C'est ce pays qu'on a appelé "une autocratie soutenue par l'alcool."

La Suisse avoue, dans un rapport officiel, 3,000 décès annuels, soit 1 décès par 1,000 habitants.

La Belgique, avec ses 175,000 cabarets, offre chaque année un chiffre de morts effrayant au dieu alcool. Disons 5,000 pour donner un chiffre, mais nous sommes au dessous de la vérité.

L'Italie sacrifie tous les ans 20,000 victimes à l'alcool.

Mettons pour tous les autres pays réunis de l'Europe 100,000 morts causées annuellement par l'alcool. Ce chiffre n'est pas exagéré.

Récapitulons:

Angleterre	50,000
France	30,000
Allemagne	40,000
Russie	50,000
Suisse	3,000
Belgique	5,000
Italie	20,000
Autres pays de l'Europe	100,000
Total	298,000

Près de 300,000 vies humaines sacrifiées en Europe seulement chaque année sur l'autel de l'alcool! Ces chiffres ont-ils besoin de commentaires?

Ajoutez à ces 300,000 victimes celles que l'alcool immole en Amérique, en Asie, en Afrique et même en Océanie—puisque les blancs y sont rendus—et vous avouerez avec moi que Napoléon, dans toute sa carrière, a fauché moins d'existences que l'alcool n'en fait disparaître en une seule année.

CHEVAUX A VENDRE.

J'ai à Edmonton un wagon de jeunes et bons chevaux à vendre. (chevaux et juments de poids lourds). On peut les voir à l'écurie C. N. R., première rue, au nord de la voie ferrée. Ces chevaux pèsent de 1250 à 1650 livres, ils ont été achetés directement à la campagne et conviennent particulièrement pour tous les travaux de la ferme.

S'adresser à l'écurie nommée ci-dessus. J. J. MURRAY, Propriétaire.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 12

L'ordre se rétablit, et les groupes, sans cesser d'être compacts, perdirent un peu de leur attitude hostile.

On devait prévoir, d'ailleurs, qu'avec M. Maisonneuve, le désordre dans la salle d'audience ou aux alentours ne serait pas toléré une minute. Une fermeté inexorable s'alliait chez lui à une bonté très réelle, et ces qualités avaient décidé le ministre de la justice à insister pour qu'il acceptât la présidence de cette session des assises, présidence qu'il avait refusé d'abord pour les plus légitimes motifs. Mme Maisonneuve, née de Lansac, se rattachait par quelques liens très lointains à la famille des Trémolin. Sans connaître Mme Brissey, elle avait pour elle une vénération sans bornes que le magistrat partageait, et elle avait supplié son mari de refuser l'honneur de conduire un tel procès. Sans que rien eût transpiré de la pensée du magistrat, elle pressentait peut-être la pensée de l'homme. Elle connaissait l'inflexibilité avec laquelle M. Maisonneuve accomplissait ce qui lui paraissait le Devoir: elle devinait, avec son instinct de femme, que le président d'assises serait d'autant plus rude, que certaines sympathies semblaient l'incliner à être bienveillant.

Grâce aux mesures prises par M. Maisonneuve, l'entrée de la salle d'audience fut sévèrement gardée. Bien avant dix heures, elle était pleine.

Vers dix heures moins le quart, un tumulte formidable s'éleva du côté de la place que Pierre Brissey traversait pour se rendre de la prison au prétoire. La foule oscilla vers lui dans un moment irrésistible, vite contenu par la groupe, les chapeaux s'agitèrent en l'air, des cris d'encouragement, des bonjours, sortirent de toutes les poitrines. Pierre, très calme, beaucoup moins pâle en cette circonstance terrible que lorsque l'agitait une légère émotion, sourit à la foule et, sans hâter ni ralentir le pas, entra au Palais de Justice.

Quelques minutes après, Mme Brissey traversait la place, elle aussi, et l'on contempla alors un spectacle plus émouvant que l'accueil fait à Pierre Brissey. Toutes les têtes étaient découvertes dans une sorte d'hommage unanime. Un respect immense planait sur tout ce peuple assemblé, tandis que cette femme passait, vêtue de noir, vieille, belle encore, plus majestueuse que jamais. Pas un mot ne s'entendit, pas un cri de sympathie n'osa s'affirmer et, sentant cette femme si simplement mise, escortée par tant d'affection, l'officier qui commandait le détachement fit, d'un geste, écarter ces hommes devant elle... Elle entra dans cette salle emplie jusqu'aux bords sans que personne lui fît un moment obstacle.

M. Maisonneuve se leva à demi sur son siège, salua, et dit à voix basse à l'huissier de porter un fauteuil du côté où Mme Brissey s'était assise à l'écart.

La présence de cette mère semblait prêter comme une grandeur de plus à ce drame auquel servaient d'orchestre ces multitudes du dehors, tour à tour silencieuses et mugissantes, tantôt résignées d'avance à l'arrêt qui devait sortir de cette salle, tantôt ayant, avec leurs murmures indistincts, comme des accents de protestation et de révolte...

Quand les formalités indispensables furent terminées et qu'on eut, au milieu d'une morne attention, donné lecture de l'acte d'accusation, écrasant pour l'accusé, le président procéda à l'interrogatoire de Pierre Brissey.

—Vous savez quelle est l'accusation qui pèse sur vous?

—Oui, monsieur le président.

—Vous persistez dans le système de dénégation où vous vous êtes renfermé devant le juge d'instruction?

—J'ai dit la vérité au juge d'instruction, je le répète devant vous. Je n'ai appris l'assassinat du docteur Brissey qu'au moment de mon arrestation.

—Quel a été l'emploi de votre temps pendant la nuit qui a précédé le crime?

—Je me suis promené dans le bois.

—Accusé, dit d'un ton très sévère M. Maisonneuve, vous vous méprenez, je crois, sur vos propres intérêts. La naïveté de vos réponses prouve que vous n'êtes point de ces criminels qui méditent, avant d'accomplir leur crime, les moyens d'échapper à une juste répression. Un aveu sincère mériterait quelque indulgence. Réfléchissez!

—Je vous ai dit la vérité.

—Ainsi, tandis que votre famille était en proie au désespoir, par suite de votre conduite sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure, vous aviez le coeur d'aller vous promener...

—Monsieur le président, répondit Pierre Brissey d'une voix très calme, très égale, presque chantante, vous vous trompez peut-être sur le sens que vous attribuez au mot promenade. J'avais commis des fautes très graves dont je demande pardon à Dieu et à ma mère. J'avais ruiné les miens. ... Le suicide m'apparaissait comme une délivrance, un repos, un bienfait sommeil. Ce suicide, ma mère me l'a défendu, Dieu le défend, vous-même me l'auriez défendu... Eh bien, j'ai vécu, j'ai supporté de vivre et pour ne pas avoir devant les yeux le spectacle de cette maison que mes fautes avaient perdue, j'allais me promener dans les bois.

—Accusé, demanda M. Maisonneuve, n'auriez-vous pas lu de mauvais romans?

Pierre Brissey hésita un moment comme s'il ne comprenait pas bien la question.

—Enfin, quelles étaient vos lectures habituelles? Quels sont les derniers livres qui se soient trouvés entre vos mains?...

—Mais... *Paul et Virginie*, *René*, *les Natchez*... et *Mon ami Piffard*, de M. Paul de Kock, qui m'a été donné dans un hôtel de Roanne, une nuit que j'avais mal aux dents et que je ne pouvais dormir.

—Passons... Vous étiez joueur?

—J'ai joué beaucoup, effectivement.

—Vous avez sacrifié l'humble fortune de votre mère à cette fatale passion?...

—Oui, monsieur le président.

—Vos moeurs sont pures?

—Ma mère n'eût toléré aucun désordre.

—Votre mère, hélas! n'a été que trop faible pour vos vices de joueur.

—Il ne s'agit que d'argent....

—Ainsi les rumeurs vagues qui ont circulé et qui prétendaient que vous cachiez l'emploi de votre nuit pour ne pas divulguer une intrigue sont mensongères?

—Absolument... C'est une infamie!...

—Voici un mot bien violent, accusé, à côté de l'accusation qui pèse sur vous... et de la conduite que vous avez menée...

—Je retire le mot, si vous le désirez, monsieur le président, mais j'oppose une dénégation formelle aux faits auxquels vous faites allusion. Ma mère m'a pardonné d'avoir perdu au jeu sa fortune et la mienne, elle ne m'eût point pardonné d'avoir volé l'honneur d'un homme ou d'avoir corrompu une jeune fille quelle qu'elle fût.

—Ainsi, vous persistez à soutenir que vous êtes étranger à l'assassinat du docteur Brissey?

—J'affirme encore une fois que je n'ai appris l'événement qu'au moment de mon arrestation...

—D'après votre système, vous vous seriez promené dans les bois pendant toute la nuit du crime, et, parti à neuf heures du soir, vous ne seriez rentré qu'à huit heures du matin... Accusé, c'est bien invraisemblable. Vous n'avez croisé aucun habitant du pays?

—Les bois qui entourent Trémolin sont des bois absolument déserts. Qui voulez-vous qui rôde par là la nuit, si ce n'est un braconnier qui tâche de ne pas être vu ou un malheureux qui désire ne voir personne?

—Qu'est-ce que vous avez pu faire toute une nuit?

—J'ai été jusqu'au rocher de la Mule, au lieu où sont les ruines celtiques. J'ai réfléchi, j'ai pensé au gouffre que j'avais creusé par ma passion pour le jeu. J'ai regardé l'étang qui scintillait sous la lune et, songeant à part moi que je ne pouvais rien pour réparer le mal que j'avais causé, je me suis dit que si le Christ n'avait pas été mis en croix pour les hommes, il serait doux de s'attacher une pierre au cou et de mourir là parmi les nénufars blancs et les ajoncs. Puis j'ai repris le chemin de Trémolin, l'aube naissante tremblait au ciel, elle colorait la petite statue de la Vierge qui est là entre deux chênes... J'ai prié, si vous voulez tout savoir, j'ai pleuré, cela m'a fait du bien, et puis, lassé de ma course, je me suis couché sur l'herbe et j'ai dormi jusqu'au grand jour...

—Vous êtes d'une rare violence de caractère.

—Je ne crois pas...

—Si... Tout jeune vous avez brisé deux côtes à un de vos maîtres... et pour un motif bien futil...

—Je me rappelle vaguement... j'étais tout petit.... j'ai eu tort.

Un des jurés demanda au président quel avait été le mobile exact de cet acte de sauvagerie.

—Messieurs les jurés, dit le président, c'était à propos d'un papillon que l'accusé s'obstinait à poursuivre en sortant des rangs.

—Accusé, ajouta M. Maisonneuve, comment expliquez-vous, d'après votre système, qu'on ait trouvé près du cadavre du docteur Brissey une assignation adressée solidairement à votre mère et à vous?...

—Comment voulez-vous que j'explique quelque chose, monsieur le président, je me débats au milieu d'événements dont je ne connais pas le premier mot...

—Voyons, accusé, un bon mouvement! s'écria M. Maisonneuve avec une chaleur communicative... La scène ne se serait-elle pas passée ainsi? Désespéré par le malheur, que vos habitudes funestes avaient attiré sur vous, vous auriez tenté une démarche près de votre oncle. Il vous aurait mal reçu, et, dans un mouvement de colère que vos antécédents rendent vraisemblable, vous vous seriez jeté sur lui... N'est-ce point là la vérité?

—Non, monsieur le président.

—Vous pouvez vous asseoir, dit M. Maisonneuve, visiblement attristé de cette obstination; messieurs les jurés apprécieront...

L'audition des témoins ne modifia guère la physionomie de l'affaire.

La vieille Marianne avait fait la couverture à huit heures et demie, elle avait souhaité le bonsoir à son maître, qui s'était retiré danc ce cabinet qu'on appelait dans la contrée la *chambre d'or*, et où le docteur Brissey se plaisait, disait-on, à compter ses écus.

A Suivre.

Lettre de France

L'AUTRE AIGLON.

Paris, 15 mars.

Je crois intéresser vos lecteurs en leur donnant le compte-rendu d'une intéressante conférence que vient de faire, sur le fils de Napoléon III, celui qui fut le précepteur du prince-impérial, M. Augustin Filon.

M .Filon est aujourd'hui un vieillard presque aveugle. Des lunettes noires lui cachent les yeux et une visière, d'étoffe noire lui voile le front jusqu'aux sourcils.

Il parla; et sa toute petite voix, nette, élégante, maîtresse des mots et des phrases, dompta le silence: on l'entendit comme une confidence chuchottée à l'oreille, et poignante.

Depuis quarante ans, cette voix si française de ton, de grâce et de mesure s'est retirée de chez nous, réfugiée ailleurs ,en Angleterre où l'appela d'abord la fidélité, où le retint ensuite la douleur,-qui est une fidélité sans plus d'espoir.

Je ne sais si jamais parole de conférencier fut écoutée avec un tel recueillement, suivi avec plus de respect et bientôt, avec plus d'émoi. Il arriva ceci: un auditoire, de convictions très diverses, de sentiments inégaux et qui, sans doute, ne s'attendait pas à être ainsi dérangé de sa frivolité habituelle, éprouva soudain le frisson de l'histoire et, inquiet du lendemain songea aux veilles et aux avant-veilles avec une piété frémissante.

Le petit prince!... Paris l'aimait. Le petit prince qu'on voyait à cheval sur un poney, cavalier gentil, bien en selle; et puis ce même petit prince, jeune-militaire, grenadier de onze ans qu'un immense bonnet à poil accable: ce furent ses deux portraits populaires. M. Filon devint, à cette époque, son précepteur.

Et il arriva au palais de Saint-Cloud. Voici l'élève: un enfant joli, au doux visage, qui approche, la main tendue, le coeur offert. Le doux visage si féminin, que la séduisante beauté maternelle y apparaît en ressemblance singulière!...

L'élève est docile, un peu nonchalant, vif par instants et, de coutume prompt au rève.

A Paris, il est installé dans les appartements du pavillon de Flore; et il travaille auprès de la fenêtre, de sorte que souvent il ne travaille pas et regarde la Seine et les Invalides. Il a des professeurs; il les écoute, il n'est pas inattentif; mais il est meilleur aux exercices militaires qu'à la littérature. Et, surtout, il songe.

L'un de ses professeurs, qui enseigne dans un lycée, le fait composer avec des élèves de son âge. En arithmétique, un jour, il est le premier. De cette manière, il sort de la solitude où il est naturel que languisse un petit prince. Au concours général, il va couronner le jeune Cavaignac: seulement le petit prince de la république s'écarte du petit prince impérial; et celui-ci, dont on refuse l'amabilité, sent l'impertinence, retient ses larmes et retourne à la solitude d'où il a cru s'évader.

Deux ans plus tard, le 9 mai 1870, le petit prince est dans sa chambre d'étude, avec son précepteur .C'est un jour de printemps où les menaces du prochain avenir se perdent dans l'air ensoleillé. Soudain l'empereur et l'impératrice!... L'enfant s'approche d'eux. Et l'empereur apporte à son fils les derniers chiffres du plébiciste. Il ne les lui annonce pas seulement; il les lui donne, il les lui remet; le plébiciste est pour l'enfant, qui doit régner avec l'assentiment de la nation. Le petit prince de quatorze ans reçoit ces chiffres et comprend, en somme, que la France l'aime; il le comprend au sourire de Napoléon.

Puis il ne passe guère de mois avant Sarrebuck. Quand on parlait de guerre, le petit prince était heureux, le prince qui avait dans la tête, par ses récits de famille, la gloire du grand empereur. Sous-lieutenant de quatorze ans, il accompagne son père; et il reçoit le baptême du feu: une prodigieuse joie l'exalte. On ramasse auprès de lui une balle qui ne l'a point frappé. Désormais, il est consacré!...

Cette balle qu'on a ramassé auprès de lui, d'autres ensuite l'ont reprise, les pamphlétaires, comme une insulte, pour la lui lancer. Et, après quelques années, quand il ira combattre au Zoulouland, il aura ce projet de répondre en héros à des sarcasmes de jadis: la balle de Sarrebruck, en fin de compte, l'a tué.

Avant cela ,il y a pour lui les pires épreuves: la déception formidable, la fuite mal concertée, l'hésitation du voyage lugubre, tout le détail d'un désespoir precoce. Il y a, principalement, de suivre ,jour à jour, les chemins de la défaite.

Et puis, l'exil anglais, la famille qui s'est reconstituée un peu comme se joignent les épaves sur une grève, Cambden Palace, l'Académie royale de Woolwich et l'amertume déconcertante d'apprendre le métier de soldat quand on n'a plus de patrie, quand on est un Napoléon chassé dès avant les victoires.

Le prince impérial connut toute cette infinie mélancolie; et, s'il y résista, c'est grand'merveille.

Mais, en dépit des épreuves, il semblait encore un enfant, à cause de son doux visage et à cause de son ardeur désabusée.

* * *

Un jour, à Woolwich, on vint le chercher. L'empereur était mort. L'enfant s'agenouilla près du lit où gisait le grand martyr des destinées. A haute voix, il récita: —"Notre père qui êtes aux cieux..." Quand il se releva, il était un homme et il était un souverain.

M. Filon a signalé cette transformation brusque et totale, et je ne sais rien de plus pathétique. Il n'y eut pas de transition; ce fut un changement si rapide qu'on n'a pas plus vite fait d'annoncer:—"L'empereur est mort, vive l'empereur!" L'âme de la dynastie avait opéré ce miracle de la réincarnation subite. Napoléon IV fut prêt à régner; et, s'il n'eut pas d'empire, il eut un esprit d'empereur.

On le vit bientôt, et en toutes choses; on le vit dans les menus incidents de la vie et dans l'usage quotidien des journées. On le vit, à sa majorité, lorsqu'à Chislehurst il reçut les délégués des comités plébiscitaires et, devant ses fidèles, prononça un discours, son oeuvre à lui, sa pensée forte, fière et circonspecte. Il sut définir son rôle, en maître des idées et en maître de l'action. Parmi l'assistance était son précepteur, tremblant d'une angoisse qu'il éprouvait hier encore, de souvenir.

Au 16 mai, le petit prince fut un sage et bon Français, qui guetta son heure, observa sa doctrine et attendit.

Et puis, c'est le départ pour l'Afrique lointaine et qui le tente; c'est le chagrin de sa mère et c'est l'attrait irrésistible de la guerre qui appelle, à crier, le petit Napoléon; c'est l'impatience de se battre qui, durant les jours de lents préparatifs, lui fait écrire qu'il est un cheval de troupe attelé à une charrue; c'est enfin la soirée sournoise entre toutes, la sécurité fausse, l'attaque imprévue, la fuite éperdue de ceux qui partirent trop vite, le cheval qui se cabre, la selle qui se déchire, l'épée perdue et, le revolver au poing, la dernière défense, désespérée et belle.

Ses médailles au cou, et, du reste, nu après que les sauvages l'eurent dépouillé, le petit prince fut toute la nuit couché sur le sol mortuaire, sous les étoiles du ciel austral.

L'année suivante, à pareille date, la nuit du 1er au 2 juin, à cette même place une femme était là, pour prier et se souvenir, sous les étoiles du ciel austral, tandis que la brise nocturne faisait frissonner l'atmosphère, sa majesté l'impératrice Eugénie. Et dans le voisinage, il y avait plusieurs de ces Zoulous qui avaient vu mourir le bel enfant et qui ont dit: "Il est mort comme un lion!"

Pour aller jusqu'au bout de ce récit, l'aveugle qui se souvient lutta contre des sanglots. Et, dans l'assistance, il y eut des sanglots qu'on entendit. Des larmes ont coulé, hier, sur la mémoire du petit prince qui est mort il y a trente-deux ans.

En guise d'adieu, l'aveugle, hier lui a dit qu'il ne le plaignait pas d'être mort si jeune, étant mort en héros,—mais il le plaignait de n'avoir pas pu mourir pour la France.

Et les coeurs furent déchirés.

Dans la conférence de M. Filon, il n'y eut pas un mot qui pût, à aucun moment, ni d'aucune manière, être pris pour une allusion politique. Dans les applaudissements et dans les larmes que sans le vouloir, il suscita, il n'y eut pas, un seul instant, autre chose que le sentiment le plus sincère, et comme le plus pur et le plus chaste, de la déférence, de la pitié, de l'admiration.

A travers l'information

UNE MAISON QUI S'EMBALLE.

Westport, (New-York), 27.—Le propriétaire de Willsboro Point, une langue de terre qui s'avance loin dans le lac Champlain avait formé le projet de faire déplacer une maison à deux étages qui lui appartient et de la faire installer sur un autre point àune grande distance.

Transporter une maison, n'est pas chose aisée, et il sembla à l'ingénieur chargé de ce travail qu'il serait plus commode de l'installer sur une sorte de traîneau qui glisserait sur la surface glacée du lac en suivant la côte.

Il fut ainsi fait, mais au moment où, la maison étant solidement installée sur le traineau, celui-ci commençait de se mouvoir, un vent violent s'éleva et entraînée de plus en plus vite, la maison parcourut une distance de douze milles, au grand émoi des assistants, qui s'attendaient à la voir renverser tout à coup et s'écraser sur la glace.

Il n'en fut rien heureusement, car le traîneau s'arrêta enfin, le vent ayant diminué de force, et la maison fut amenée par des chevaux à son nouvel emplacement, où elle fut solidement attachée à de gros arbres. Elle n'avait presque pas été endommagée.

UNE NOCE DEVOREE PAR LES LOUPS.

St-Petersbourg, 25.—L'extrême rigueur de l'hiver dans la Russie d'Asie a rendu les loups plus féroces et causé de nombreux accidents: mais jamais encore on n'avait vu de tragédie pareille à celle que raconte le "Ziet". Une noce, composée de 120 personnes. avait quitté le village d'Obstipof pour se rendre à Taschkent. Portée par 30 traîneaux, elle avait franchi joyeusement les trois quarts de la route, quand à quelques milles de Taschkent, elle vit à l'horizon une sorte d'épais nuage se détachant en noir sur la blancheur de la neige. Ce nuage s'approchait; on reconnut bientôt des centaines et des centaines de loups; on entendait leurs cris, les chevaux, cabrés de terreur, refusaient d'avancer. Ce fut une panique folle. Pour détourner la fureur des bêtes affamées, on leur lança ce qui restait des vivres; les loups n'y prirent même pas garde; alors se saisissant de tout ce qui pouvait servir d'armes, on essaya de se défendre; mais les loups, excités par l'odeur du sang, n'en devenaient que plus enragés; il y eut un effroyable carnage pendant lequel on vit des hommes jeter les femmes à bas des traîneaux pour retarder leur propre mort: Seul, pendant la mêlée, un traîneau avait réussi à remettre ses chevaux en marche; c'était le premier, celui qui portait les époux. Après une course folle, les loups l'eurent bientôt rejoint. En se voyant perdus, les deux hommes, qui accompagnaient le jeune ménage, voulurent que le mari sacrifiât sa femme; il s'y refusa avec indignation. Alors les deux hommes s'emparèrent du couple et le jetèrent par dessus bord; puis, tandis que les loups dévoraient cette proie par un suprême effort, ils enlevèrent leur attelage et arrivèrent enfin àTaschkent, à demi-fous d'épouvante. Des 120 personnes de la noce, ce sont les deux seuls suivivants".

UNE EXECUTION DRAMATIQUE EN ALLEMAGNE.

Insterburg, 24.—Une exécution terrifiante vient d'avoir lieu à la prison d'ici.

Ce matin une jeune fille convaincue d'empoisonnement devait être exécutée.

La malheureuse fut conduite à l'échafaud, seulement vêtue d'une jupe, le buste insuffisamment couvert par une blouse qui lui avait été jetée sur les épaules. C'est ainsi que, grelottante de froid, pleurant à chaudes larmes, elle écouta la lecture du jugement; mais, lorsque les aides du bourreau voulurent la saisir pour la coucher sur le billot, elle eut comme une crise de folie.

Se jetant à terre, elle serra le billot de ses deux bras, poussant des cris affreux; c'est en vain qu'on essaya de l'arracher de là; pendant longtemps elle opposa la résistance la plus acharnée. Finalement, les forces lui manquèrent, les aides du bourreau en profitèrent pour lui lier les mains derrière le dos. On la couche sur le billot, le bourreau leva sa hache et l'abattit avec une telle violence que l'arme, après avoir tranché la tête, resta fichée dans le billot.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada. par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 30 MARS, 1911.

LA COURSE VERS L'OCEAN

Durant les deux années qui vont suivre le public canadien sera le témoin intéressé d'une lutte acharnée que deux de nos plus grandes compagnies de chemin de fer, le Canadian Northern et le Grand Tronc, vont se livrer entre elles dans leur course vers l'Océan Pacifique .

Il y a deux ans ces deux compagnies rivalisèrent d'activité pour chercher à s'assurer le droit de passage dans le col de la Yellew Head. Le Grand Tronc arriva bon premier, mais l'année suivante le Canadian Northern prenait sa revanche en s'appropriant le tracé suivant la branche nord de la rivière Thompson, pour gagner Vancouver à travers la Colombie centrale.

Les tracés étant définis à l'heure actuelle, la véritable lutte s'engage qui se poursuivra à coups de millions et d'armées de travailleurs jusqu'à ce que l'une des deux compagnies se soit assuré la suprématie du trafic en parvenant la première à l'Océan.

Il peut sembler intéressant d'examiner les positions respectives des deux concurrents dans cette course gigantesque dont la province d'Alberta est l'une des bénéficiaires au premier titre.

Edmonton est le point de départ vers l'Ouest. A partir de cette ville, la voie du G. T. P. est achevée sur 200 milles de long. Le C. N. R. n'a que 40 milles de talus en état de recevoir les rails. En Colombie Britannique, le G. T. P. possède 150 milles de voie en opération, tandis que le C.N.R. n'en a que 70 milles. Et cependant malgré ce désavantage apparent pour la Cie du C. N. R., il y a tout lieu de prévoir que celle-ci sortira vainqueur de cette course sans précédent à travers les montagnes Rocheuses.

Ce serait faire injure à la clairvoyance de Sir William MacKenzie que de croire que l'inertie,dont a fait preuve le C. N. R. au cours des deux dernières années dans la construction de sa voie transcontinentale, n'avait pas un but pratique...

Le président du Canadian Northern comptait profiter largement du parallèlisme des deux tracés et il attendait patiemment que la mise en exploitation partielle du premier tronçon du G. T. P. vint lui fournir une occasion de transport économique des matériaux nécessaires, dans une région absolument déserte et privée de tout moyen de communication.

On sait les frais énormes que causa au G. T. P., le transport par route, et quelle route! du matériel de construction entre Edmonton et les montagnes Rocheuses. On sait les difficultés éprouvées dans le recrutement des travailleurs pour les chantiers éloignés de l'Ouest.

Pendant que la compagnie rivale était en butte à toutes ces difficultés, le C. N. R. attendait, avant de commencer les travaux sur sa ligne propre, que celle du G. T. P. fut en mesure de permettre la circulation de trains chargés de matériel et d'hommes.

Le moment opportun étant arrivé, où les trains du G. T. P. peuvent déposer, partout où les besoins de la construction du C.N.R. le nécessitent, des chevaux, des machines, des provisions et des milliers d'hommes, la Cie de Sir William Mackenzie semble se réveiller de son apparente torpeur. et les autorités annoncent que tous les efforts nécessaires seront faits pour la construction, chaque année, de 400 milles de voie ferrée jusqu'à ce que la ligne soit terminée. Le G. T. P. construit par tronçons de 100 milles à l'est et à l'ouest. Le C. N. R. le fera par tronçons de 200 milles à chaque extrémité.

Une distance de 200 milles à l'ouest permettra au C. N. R. d'atteindre la rivière Athabasca. Une semblable distance à l'est de Vancouver portera l'extrémité de sa ligne à Kamloops. Quatre cents autres milles l'année prochaine mettra les deux tronçons à moins de trois cents milles l'un de l'autre .Suivant cette progression, en 1914, la ligne du C. N. R. serait aisément terminée.

C'est également pour 1914 que les autorités du G. T. P. annoncent l'achèvement de leur ligne à l'ouest d'Edmonton.

Quel sera le vainqueur dans cette course à l'Océan?...

On ne peut se montrer trop affirmatif encore, mais à coup sûr la lutte sera vive.

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION FRANCAISE

UNE LETTRE-PREFACE DU VICE-PRESIDENT DE LA "CANADIENNE" DE PARIS.

Nous publions ci-dessous une très intéressante lettre que notre excellent ami M. M. Hodent, vice-président et secrétaire général de l'Association la "Canadienne" de Paris, vient d'adresser à notre rédacteur.

Cette lettre, dans laquelle le distingué publiciste parisien parle avec sa compétence habituelle de la question de l'immigration française au Canada, servira de préface à un *"Manuel du Colon Français au Canada"*, actuellement en préparation.

Notre ami Hodent voudra bien accepter les remerciements que nous prenons plaisir à lui offrir, ici même, pour l'aimable obligeance dont il veut bien faire preuve à l'égard de notre rédacteur.

Mon cher ami:

Je ne suis pas seulement flatté, que vous me soumettiez le plan du *Manuel du Colon Français au Canada* auquel vous travaillez à l'heure présente; je suis surtout heureux d'être des premiers à vous en affirmer la grande opportunité. Quelque peine que vous trouviez à composer cet ouvrage, vous en aurez la compensation dans les services que vous aurez rendus. Les inquiétudes de nos compatriotes qui partent, l'anxiété qui étreint les plus enthousiastes quand ils s'embarquent et quand ils considèrent tant de problèmes redoutables qu'ils devront bientôt résoudre, témoignent de la joie avec laquelle ils accueilleraient des conseils marqués au coin de l'expérience.

Tout est difficulté pour eux et le grand dommage c'est que les nouveaux venus recommencent sans fin la série des épreuves subies par leurs aînés. Les mêmes tâtonnements, les mêmes maladresses se renouvellent et la semence des peines n'est jamais profitable qu'à un seul homme. Il serait donc excellent de les rendre solidaires et que le blé du colon de deux ans servit aux semailles du dernier arrivé. C'est ce que vous vous proposez de réaliser, mon cher ami, et votre travail rendra plus hospitalières encore les vastes plaines de l'Ouest au paysan venu de France.

Celui-ci n'est pas l'émigrant résigné et fataliste qui vous vient de Galicie, de Pologne ou de Bohême. Ce dernier a fui des pays surpeuplés; tout vaut mieux pour lui que sa misère; sa nature est ainsi faite qu'il ne s'étonne pas des peines et des revers et se plie sans broncher aux duretés du destin. D'ailleurs il reçoit de ses compatriotes venus avant lui une aide fraternelle. Notre paysan au contraire, veut retrouver là-bas le tout petit bien-être qu'il avait à son foyer; il veut conduire sa vie et non pas la subir et, la plupart du temps, pour des raisons diverses, il est seul.

Très souvent il est pauvre ou peu s'en faut. Sa première anxiété est là; il redoute d'être sans ressources au bout du voyage et de n'avoir pas encore l'emploi de ses bras, ou bien il craint d'épuiser dans l'attente de cet emploi le modeste pécule qu'il avait économisé âprement.

Enfin il s'attriste de ne pas savoir même approximativement où il va, où il trouvera un village qui soit le sien dans ce pays qu'il ne connait pas, mais qu'il devine ou qu'il sait être immense. Il lui est dûr d'être entre les mains d'agents, sans doute compétents et bien intentionnés, mais qui décident pour lui, qui choisissent pour lui, sans qu'il puisse dire mot.

Que leur objecterait-il? Il ne connait rien ni personne, il ne rêve que d'une chose, qu'on lui dise: "Voilà la terre qu'il te faudra travailler", et il l'accepte les yeux fermés.

Sans doute les choses ne sont pas si simples et on l'engage d'abord comme ouvrier dans une ferme. Mais il est chez des étrangers dont il ne connait même pas la langue; il s'acquitte de sa besogne sans y trouver un enseignement et uniquement pour amasser le peu d'argent indispensable. Son esprit est ailleurs; il songe à son homestead ou aux quelques acres qu'il est capable d'acheter.

S'il s'était trouvé parmi des compatriotes, surtout parmi des gens de la même région que lui, il se serait convenablement instruit et aurait évité mille déboires. Naguère quelqu'un plaidait excellemment dans le *Courrier de l'Ouest* en faveur de la colonisation régionaliste, la seule qui pût réussir avec des Français. C'était la sagesse même. Un breton apprendra ce qu'il doit faire parmi des bretons, un savoyard sera vite acclimaté dans un milieu où seront déjà d'autres savoyards. On ne saurait trop conseiller aux colons français de ne pas perdre contact avec les leurs.

Le second danger qui les menace vient de leur principale vertu, leur amour de la terre. Pour être plus tôt possesseurs d'unchamp de belle et bonne terre, ils s'établissent inconsidérement sans avoir les moyens de le faire, sans argent pour payer les vivres et la chaumine, sans bestiaux, sans instruments, sans rien que leurs deux bras et leur confiance dans le Dieu qui protège les moissons. Au bout de peu de temps ils voient qu'il faut se procurer l'indispensable; ils s'endettent et le taux de l'intérêt est terriblement onéreux.

Notre paysan, pourtant si habile en France quand il s'agit de défendre son bien, manque généralement des qualités d'homme d'affaires qui sont indispensables dans l'Ouest: il est désorienté, il fait dès ses débuts quelque mauvais marché qui compromet sa situation et, devenu méfiant à l'égard de tous et de tout, refuse désormais toutes les occasions qui lui permettraient de se relever.

A côté du paysan, il y a, parmi les Français, des colons d'autre sorte. Je ne parlerai que d'un seul, le colon de classe aisée, disposant d'un capital souvent important et qui veut faire de la culture ou de l'élevage. Trop souvent il échoue et rentre en France ruiné ou appauvri, aigri par ses déboires, mécontent du pays et tout prêt à la dénigrer. L'habitude s'est trop facilement prise dans l'Ouest de traiter dédaigneusement cette victime, de lui jeter le pavé de l'ours en l'accusant de fainéantise ou tout au moins de maladresse. Il n'a pas toujours tous les torts et l'on ne peut soutenir en tous cas qu'il se soit ruiné de gaîté de coeur, sans plaisir ni satisfaction autre que celle d'enrichir le "real estate man" qui l'a exploité. En vérité il était une proie trop désignée; il a conclu trop vite de mauvais marchés et quand il s'est trouvé suffisante expérience pour travailler par lui-même, sa situation était déjà compromise.

Pour celui-là comme pour le paysan des conseils de prudence et d'utiles indications, feront merveille, n'en doutez pas. Il serait excellent que dans l'Ouest de vastes exploitations agricoles, fondées par des capitaux français aient de solides et retentissants succès. D'autres capitaux prendraient confiance; des hommes instruits et cultivés en auraient la gestion. Les choses tourneraient ainsi à l'avantage des particuliers et du pays tout entier.

Mais il faut, pour y parvenir, encourager les initiatives et faciliter les débuts de nos Français. A leur arrivée ils ne sont que trop leurrés déjà par le mirage de succès rapides; il serait sage et même habile de leur montrer toutes les chausse-trappes du chemin.

C'est sur ce point, mon cher ami, que votre consciencieux travail sera infiniment utile. Sans doute vos conseils ne prétendent pas faire un bon colon d'un aventurier sans courage et sans méthode, mais ils peuvent éviter l'insuccès et épargner bien des misères au brave homme inexpérimenté que le C. P. R. ou le Grand Tronc débarquent sur le quai. Au lieu de marcher devant lui à tâtons et comme les yeux bandés à la remorque d'un agent bon ou mauvais; au lieu de semer son argent sans rime ni raison et de s'arrêter pour en finir sur une terre qu'il n'avait aucun motif de choisir plutôt qu'une autre, il saura avec précision ce qu'il est bon de faire dès la première heure de l'arrivée, au cours du premier mois, durant la première année. Au delà de ces trois étapes il pourra se gouverner sans crainte; l'expérience lui sera venue.

M. HODENT.

La politique extérieure

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

Le Mexique serait-il, lui aussi, arrivé à la croisée des chemins—*the parting of the ways,*—comme le président Taft disait du Canada en parlant de réciprocité?

Depuis soixante ans, la Floride, le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie, les îles Hawaï, Cuba, Porto Rico et les Philippines ont été amenés successivement à ce redoutable carrefour—et on sait le sort qui les y attendait.

Serait-ce aujourd'hui le tour du Mexique?

Un beau matin, sans crier gare, l'armée des Etats-Unis, forte de vingt mille hommes, reçoit l'ordre de marcher à la frontière mexicaine, appuyée par une partie de la flotte. De Washington, on annonce que les troupes vont simplement jouer aux soldats, exécuter de pacifiques manoeuvres dans les plaines herbeuses du Texas.

Cependant, cette explication d'un mouvement militaire aussi important ne paraît pas suffisamment rassurante. Avec les troupes ont été expédiés des munitions de guerre et l'attirail complet des hôpitaux de campagne. Tout ce branle-bas semblerait annoncer une offensive imminente, et des doutes s'élévent sur la sincérité des intentions pacifiques manifestées par le gouvernement américain.

Pour mettre fin à ces anxiétés toutes naturelles, on invoque le fait que la Grande-Bretagne se repose sur les Etats-Unis du soin de protéger les intérêts étrangers au Mexique. La révolution fait encore des siennes dans ce pays, où l'ordre public est instable: il faut faire quelque chose, dit-on encore à Washington, pour préserver les chemins de fer et les mines, les ponts et les routes. Seulement il arrive que le gouvernement britannique nie avoir eu aucune communication avec Washington à ce sujet.

On a rapporté que les autorités mexicaines ont demandé aux Etats-Unis de protéger la frontière contre la contrebande et les expéditions des flibustiers, d'empêcher l'envoi d'armes et de munitions. Ce rapport est démenti par les ministres autorisés du Mexique.

Quel est donc le mystère qui entoure la création d'un camp armé sur la frontière.

Certains observateurs, aux Etats-Unis, ne se font pas d'illusions à ce propos. Une dépêche de Washington contient les déclarations suivantes:

"Quelle que soit la cause de la mobilisation, c'est un fait qui n'est pas nié et qui paraît indéniable aujourd'hui, que les Etats-Unis se tiennent prêts à établir, au 1er avis, leur main-mise sur les affaires du Mexique. Si la nouvelle de la mort du président Diaz était lancée sur les fils télégraphiques à l'heure actuelle, le département de la guerre, en quelques moments, pourrait faire parvenir aux commandants des troupes un ordre d'invasion."

Un autre rapport attribue à un haut personnage officiel les propos suivants:

"S'il arrive quelque chose, nous serions en état de rendre service. La mort du président Diaz sera le signal d'une révolution qui prendra certaines proportions, et notre gouvernement serait, dans ce cas, intéressé à maintenir l'ordre, si c'est possible. Il se peut qu'à la fin des troubles nous soyons en mesure de conclure avec le Mexique un traité qui nous vaudrait quelque protection par suite de l'alliance qui existe entre le Mexique et le Japon. Nous pourrions encore nous assurer une concession de territoire à l'embouchure du fleuve Colorado, et peut-être la possession de la Californie méridionale, qui nous vaudrait la domination sur le golfe de Californie avec une station d'entraînement naval dans la baie de Magdalena."

En toute cette affaire voici, probablement, la vérité: On prend des mesures en prévisions de la mort du président Diaz. Quand l'événement se produira, les Etats-Unis trouveront un prétexte pour mettre le pied dans le pays et s'emparer de la direction des affaires . La moindre difficulté entre les Mexicains leur suffira pour justifier une action de cette nature.

Une simple étincelle ne pourrait-elle pas, aujourd'hui encore, produire une explosion?

Remember the "Maine"!

La situation est assez intéressante pour retenir l'attention des observateurs.

L'automne dernier, les Mexicains célébraient une fête à laquelle ils avaient convié les représentants des Etats-Unis. Ces derniers proclamaient hautement qu'aucun différend sérieux ne pouvait surgir entre les deux pays et qu'il était absurde de songer à l'annexion.

Aujourd'hui, les choses ont changé de face. La presse des Etats-Unis parle en toute liberté de l'établissement de relations politiques plus étroites— cependant qu'une armée est prête à entrer au Mexique sur un signe de Washington.

L'immigration nègre en Alberta

Les immigrants nègres, dont nos dépêches signalaient la semaine dernière l'immobilisation à la frontière par ordre des autorités du service canadien d'immigration, font décidément parler d'eux.

L'arrivée de ces fils de Cham—ils sont près de deux cents—a soulevé un tollé dans certains cercles d'Edmonton, et nos confrères de la presse quotidienne se sont fait l'écho de protestations véhémentes contre la "marée noire" qui menace d'envahir notre province.

Une de nos concitoyennes, doctoresse distinguée ,est même allée jusqu'à prétendre que l'immigration des nègres, qui augmente de mois en mois, est une menace pour les femmes blanches et que sans doute l'application de la loi de Lynch allait immanquablement s'imposer au premier crime commis en Alberta par l'un de ces immigrants de couleur!

Les membres du bureau de notre Chambre de Commerce se sont également prononcé contre l'entrée libre au Canada pour les colons de race noire, et le secrétaire Fisher a rappelé qu'il y a plus d'un an la Chambre de Commerce demandait avec insistance qu'une taxe de $1,000 par tête fut exigée de tout immigrant de couleur désirant pénétrer sur le territoire de la Confédération.

Quelques concitoyens, subissant à un degré moins aigu le préjugé de race ,ou d'humeur plus rassise, s'opposent à cette exclusion des immigrants nègres en demandant au nom des principes d'humanité mis en avant par Booker T. Washington, qu'on donne aux noirs la latitude de se rendre digne du titre de citoyens canadiens par un labeur rude et fructueux de pionnier sur nos terres libres.

C'est évidemment le parti le plus conforme à l'esprit de tolérance et de dignité humaine qui doit animer chacun des habitants de ce pays.

En dehors de toute question de race ou de couleur, on peut toutefois exprimer des doutes sur le succès auquel sont appelées les tentatives de colonisation nègre dans l'Alberta nord.

Les immigrants qui soulèvent aujourd'hui, dans notre province, l'un des plus délicats problèmes sociaux de la république voisine, arrivent en droite ligne des vallons de l'Alabama pour aller s'établir au Lac La Biche.

La cueillette des oranges, faite au rythme nonchalant des vieilles ballades créoles, constitue un bien piètre entraînement au défrichement parfois rude de notre territoire....

SUBDIVISION G. T. P.

$15,000

DE LOTS VENDUS EN UN SEUL JOUR

Cromdale

Cromdale

CROMDALE

est la propriété foncière en vogue à Edmonton. Les raisons en sont peu nombreuses, mais concluantes. Cette subdivision est placée dans un site agréable et des moyens de communications pratiques mettent cette propriété à peu de distance du centre de la ville.

Nous pouvons vous offrir actuellement des lots hauts et secs, à moins de 10 MINUTES DE VOITURE DU CENTRE DE LA VILLE. Ces lots ne seront pas taxés avant 1913.

Nous serons heureux d'entrer en affaires avec vous lorsque vous le désirerez, mais nous vous conseillons de vous occuper de cette proposition le plus tôt possible.

Prix des Lots depuis $275

CONDITIONS

1-3 Comptant et le surplus à 6 et 12 mois

CHAS MAY & CO.
553 PREMIERE RUE SUD
Télephone 1371

LANE & SCARTH
EDIFICE CRISTALL 42 JASPER, W.
Téléphone 1824

NOUS NOUS RETIRONS DES AFFAIRES

OUVERTURE DE LA LIQUIDATION, JEUDI MATIN A NEUF HEURES

$50,000 de marchandises de tous genres, confection pour dames, vêtements pour hommes, etc.

TOUS LES ARTICLES EN MAGASIN SERONT ECOULES A PRIX REDUITS; IL NE SERA PAS FAIT D'EXCEPTION:
- ETOFFES POUR ROBES
- GARNITURES
- VELOURS
- SOIE
- DOUBLURES
- CRETONE
- MOUCHOIRS
- SATIN
- MOUSSELINE
- VOILE
- FLANELLETTE
- RIDEAUX
- MOUSSELINE D'ART
- DRAPS
- LINGERIE DE TABLE
- COUVERTURES
- EDREDONS
- OREILLERS
- TAIES D'OREILLERS
- NAPPES, ETC.

Nous désirons annoncer à nos clients et au public en général que, devant quitter le local que nous occupons actuellement et n'ayant pu trouver un magasin vacant dans un endroit qui nous convienne, nous avons décider d'organiser une

Grande vente d'écoulement

NOUS AVONS EN VUE D'ECOULER RAPIDEMENT NOS MARCHANDISES, EN CONSEQUENCE CHAQUE ARTICLE A ETE REDUIT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA VENTE COMMENCERA JEUDI A 9 HEURES DU MATIN. NOUS AVONS RETENU LES SERVICES DE PLUSIEURS VENDEURS AFIN D'ETRE EN MESURE DE SERVIR PROMPTEMENT LES ACHETEURS.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

NOTRE BUT EST D'ECOULER JUSQU'AU DERNIER DOLLAR DE MARCHANDISE EN MAGASIN:
- BAS
- SOUS-VETEMENTS
- CORSETS
- RUBANS
- TOURS DE COU
- DENTELLES
- BRODERIES
- CRAVATES
- ECHARPES
- MOUCHOIRS
- GANTS
- COSTUMES
- MANTEAUX
- JUPES
- LINGERIE
- JUPONS
- ROBES D'ENFANTS
- CHEMISES POUR HOMMES.
- COLS.
- CHAUSSETTES, ETC.

Les prix seront réduits sans merci au cours de cette liquidation. Venez des le debut de la vente afin que vous puissiez beneficier du premier choix.

La vente commencera jeudi matin à 9 heures

F. PERKINS & Co.

La vente commencera jeudi matin à 9 heures

Entrez dans la classe des millionnaires

LE PETROLE A PLUS ENRICHI DE PERSONNES AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA DURANT CES DERNIERES ANNEES QUE TOUT AUTRE PLACEMENT OU INDUSTRIE, ET CELA PARCE QUE CES PERSONNES ONT SU SAISIR LA CHANCE AU PASSAGE.

CES PERSONNES NE CONSIDERAIENT LA CHOSE QUE COMME UNE PURE SPECULATION ET ELLES Y ONT GAGNE UNE FORTUNE. L'OFFRE D'ACTIONS DANS LA CIE *EDMONTON-FORT MCMURRAY OIL & ASPHALT* QUE NOUS VOUS FAISONS AUJOURD'HUI NE CONSTITUE PAS UNE SPECULATION MAIS UN PLACEMENT, CAR LES TERRAINS DE CETTE COMPAGNIE RECELENT UNE QUANTITE ENORME D'ASPHALTE DE PREMIERE QUALITE, AUSSI BON QUE CELUI DE CALIFORNIE, REPUTE COMME LE MEILLEUR AU MONDE. L'ASPHALTE, SEUL, DONNERA 500%, OU PLUS, SUR LE CAPITAL PLACE, LE JOUR OU LA LIGNE DU C. N. R., ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION, PARVIENDRA AU FORT MACMURRAY, ET NOUS AVONS LES MEILLEURS INDICES POSSIBLES DE L'EXISTENCE DE GISEMENTS PETROLIFERES. LES SABLES PETROLIFERES DE NOTRE CONCESSION SONT D'UNE COMPOSITION SEMBLABLE A CEUX DE LA RIVIERE KERN, EN CALIFORNIE, QUI ONT DONNE LES PLUS HAUTS DIVIDENDES DE TOUS LES PLACEMENTS CALIFORNIENS.

LA CIE "EDMONTON & FORT MACMURRAY OIL & ASPHALT LTD." EST COMPOSEE DE CITOYENS D'EDMONTON ET DE STRATHCONA, DONT LA PRESENCE DANS LE BUREAU DE DIRECTION ASSURE LA RESPONSABILITE DE CETTE COMPAGNIE.

NOTRE PRESIDENT, M. ROBERT RITCHIE, EST UN RICHE PROPRIETAIRE DE MINOTERIE DE STRATHCONA ET C'EST UN HOMME D'AFFAIRES D'UNE GRANDE COMPETENCE.

NOTRE VICE-PRESIDENT, M. JOHN WALTER, EST LE PLUS GRAND MARCHAND DE BOIS DU NORD, ET IL EST LE SEUL PROPRIETAIRE DE LA CIE "JOHN WALTER LTD"; C'EST UN HOMME DONT LES DECISIONS EN AFFAIRES NE SONT JAMAIS DISCUTEES.

NOTRE SECRETAIRE-TRESORIER EST M. A. E. MAY, QUI PENDANT PLUSIEURS ANNEES A ETE MAITRE DE POSTE A EDMONTON. C'EST UN PROPRIETAIRE AISE ET IL EST PROFONDEMENT ESTIME PAR CEUX QUI ONT EU L'AVANTAGE DE LE CONNAITRE

NOTRE BUREAU DE DIRECTION EST COMPOSE D'HOMMES D'AFFAIRES OCCUPANT D'EXCELLENTES SITUATIONS.

NOUS SERONS HEUREUX QUE L'ON FASSE UNE ENQUETE MINUTIEUSE SUR CETTE COMPAGNIE ET NOUS REFERONS TOUTES LES PERSONNES, DESIRANT AVOIR DES RENSEIGNEMENTS SUR NOS MEMBRES A LA BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

NOUS OFFRONS 50,000 ACTIONS NON TAXABLES A $1.00 CHAQUE. PAIEMENT COMPTANT DE LA MOITIE; SURPLUS, A 3, 6 9 ET 12 MOIS.

The Edmonton and Fort McMurray Oil and Asphalt Co., Ltd.

Responsabilité non personnelle

GEORGE R. BLAKENEY

DETACHEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE NOUS.
The Edmonton & Fort McMurray Oil & Asphalt Co., Ltd.
Responsabilité non personnelle.

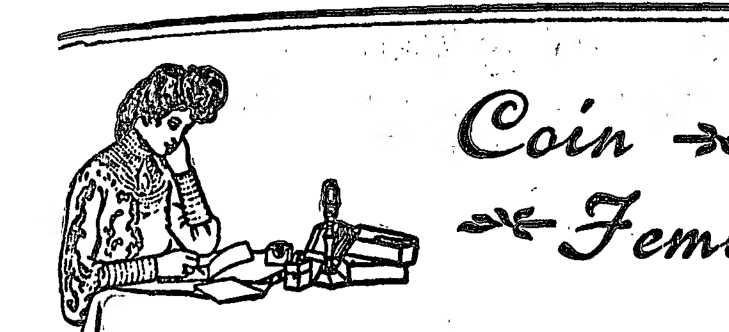
Messieurs—

Je désire acheter .... actions dans votre compagnie, entièrement payées et non taxables, au prix d'un dollar l'action; veuillez trouver ci-inclus .... dollars comme versement partiel du montant total que je consens à payer comme suit:
$............... à trois mois, $................. à six mois,
$............... à neuf mois, $............... à douze mois.
et je vous autorise par ceci à m'inscrire comme possesseur des dites actions.

(Signature) ....
Adresse ....

138 Jasper Est
Edmonton

Telephone 2145



Coin Feminin

CHRONIQUE

LETTRE OUVERTE

Je voulais vous répondre, ainsi que vous me le demandiez, par la voie du "Petit Courrier"; un entrefilet paru la semaine dernière, dans notre journal, m'a incitée à donner à ma réponse, une portée plus étendue, plus générale, et c'est pourquoi, petite "amie montréalaise", il faudra me lire dans cette colonne.

L'initiative prise par une compagnie de chemin de fer ,d'importer au pays des jeunes filles à marier, vous paraît intéressante et vous vous demandez si, encore une fois, les Anglais ne nous montrent pas le chemin .

Je me serais contentée de rassurer en riant, votre amour-propre, si, "l'idée générale" vous avait séduite, seule; mais d'autres —et parmi eux des personnalités éminentes et respectées— paraissent vouloir imiter les moyens de réclame et d'annonces du "Canadian Northern" près de nos soeurs de la vieille province, et je crois qu'il est de mon devoir, en ma double qualité de femme et de journaliste, de protester contre un semblable mode de recrutement—alors même qu'on l'entourerait de certaines garanties. A tous les points de vue, ce serait risquer une imprudente aventure que de tenter d'établir des foyers sur de telles bases.

Loin de moi la pensée de calomnier les célibataires de l'Ouest. Pour avoir, souvent, reçu la confidence fraternelle de leurs déboires et de leurs luttes, je les sais animés de cette bravoure persévérante et humble qui doit être la qualité primordiale du pionnier; mes intentions ne peuvent donc pas être suspectées lorsque j'écris: être courageux et bon catholique ne suffit pas pour devenir un excellent mari et surtout pour rencontrer la femme aimante et fidèle dont on fera le bonheur. Il faut être l'élu, librement choisi, en dehors de toutes les mesquines préoccupations qui ne peuvent manquer d'influer la jeune fille à la recherche d'un parti. Une galicienne blonde et blanche à qui je demandais, un jour, qu'elle était la couleur des cheveux de son fiancé, me fit cette réponse ambiguë: "Il possède deux "teams" de chevaux!"

Il est de toute évidence que le souci matériel, le désir du confort entrent pour les neuf dixièmes dans la résolution héroïque et... répugnante de la jeune fille qui se marie sur la foi d'une annonce.

On dira: Nous voulons des ménagères avant tout.

Tristes ménagères que vous recruterez ainsi!

Un vieux missionnaire, ayant une grande expérience de la vie au Nord-Ouest, disait:

—Mieux vaut pour un jeune homme de l'Ouest épouser une fille du pays que d'aller chercher une femme au loin. Notre vie est trop différente.

Et c'est vrai. Pour une femme, la vie de pionnière est rude. Les plus courageuses, celles qui ont pour point d'appui une affection dévouée, celles-là ne pourraient jurer qu'elles n'ont pas leurs heures de découragement. Qu'en serait-il d'une jeune femme élevée, dans un milieu citadin, transplantée soudainement au coeur d'une solitude sauvage, à l'aspect parfois hostile, et n'ayant pour réconfort que l'affection intéressée d'un monsieur ennuyé de cuisiner et de laver son linge?

Petite amie montréalaise, laissez aux américains le soin d'aider au rapprochement des âmes-soeurs et surtout ne vous apitoyez pas outre mesure sur le sort malheureux de nos célibataires.

La fameuse disette de femmes n'existe pas ailleurs que dans le cerveau de gens aveugles. Si vous assistiez à la sortie des offices de nos églises, tous les minois gentils et jeunes vous convaincraient de cette vérité. Les centres nouveaux sont peut-être moins bien partagés; que l'hiver ces infortunés célibataires rendent visites à leurs amis des paroisses plus anciennes et ils verront que le choix des jeunes filles, habituées à notre vie, est grand, varié et agréable.

Et l'on nous parlera plus de ce trafic odieux, plein d'embûches, attentant à la dignité de la femme et du foyer.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Jasmin.—Vous trouverez la recette pour faire le pain dans le prochain numéro.

Le *Journal de Françoise* n'existe plus depuis près de deux ans, je ne sais quel magazine canadien-français vous recommander.

Il est préférable de respecter cet usage. Il faut si peu pour se créer des petits ennuis qu'une attention délicate éviterait. Je suis à votre disposition pour tous les renseignements qu'il me sera possible de vous donner.

Mendiant de lecture. — Votre lettre m'a touchée plus que je ne saurais dire. Certes, "Amor" a droit à la moitié des remerciements, et je les lui communique directement., Laissez ce petit détail, je voudrais conserver quelques droits à bonne oeuvre!

Petite fée.—Je pourrai bientôt vous donner ces renseignements. L'association se chargera de vendre les ouvrages aux prix indiqués Bien entendu, vous aurez plus de chances de trouver des acquéreuses en demandant un prix raisonnable. Cette société rendra de précieux services aux femmes et aux filles de colons. Nous en causerons prochainement plus longuement.

Dans l'envoi des modèles d'irlande vous avez dû trouver deux dessins sur papier bleu. Vous plaisent-ils?

Mes amitiés à votre maman et au plaisir de vous lire.

Giseline.—La jolie carte m'a fait plaisir .Vous savez bien que je ne crois plus à l'égoïsme de ma petite amie. Sa prudence et sa sagesse me pénètrent de respect, sans plus. J'ai beaucoup de plaisir à songer à votre prochain bonheur.

Gertrude.—Comment pourrait-on vous oublier? Vous êtes l'amie des premiers jours et j'ai tant d'autres raisons de vous affectionner.

Vous avez deviné: ces silences intermittents sont causés par ordre de la Faculté—l'ordre est des plus formels, je ne peux m'y résoudre.

Vous êtes une tante-gâteau et c'est pourquoi votre chapelet de petits neveux et nièces vous persécutent de leurs caprices et de leurs tendresses .Je dirai certainement un conte, à condition qu'on laisse la bonne tante tranquille lorsqu'elle m'écrit.

Puisqu'il est défendu d'admirer, il est bien permis de vous assurer d'une affection que vous possédez depuis longtemps.

Marguerite des B.—Je suis heureuse de vous avoir fait plaisir. Donnez bientôt des nouvelles de votre santé.

Feuille de saule,—Voulez-vous me permettre de transformer ainsi votre pseudo? Venez aussi souvent qu'il vous plaira, vous serez la bienvenue toujours.

Brossez soigneusement vos cheveux, matin et soir, ils prendront une belle nuance dorée. Toutes les coiffures sont à la mode, à condition d'être seyantes. Un ruban de velours ou un galon de fantaisie.

Répondez par un mot gentil à cette invitation.

MAGALI.

Nos "immortels"

Il pleut des volumes de vers depuis quelques années dans la province de Québec. Après "l'Ame Solitaire" de M. Lozeau qui s'est vendu à des milliers d'exemplaires, succès de librairie sans précédent au Canada français, nous avons eu successivement le Canada Chanté de M. Ferland, la Chanson du Passant de M. Doucet, le livre délibérément provacateur de Guy Delahaye, un vrai poète qui joue au fumiste, les Soirs d'Albert Dreux, les Mots et les Vers de M. Jules Tremblay. Nous en passons sinon des meilleurs.Et notez-le bien, pas un de ces poètes n'a plus de trente-cinq ans. Dans cette demi douzaine de livres, et dans les poésies de Nelligan, qui les précéda de quelques années, combien de pièces qui se liront encore au Canada en l'an 2011?

Nelligan a écrit deux ou trois sonnets qui sont très beaux et une romance du vin qui est un pur chef-d'oeuvre. Certain sonnet de Lozeau sur l'automne est exquis. Doucet nous a donné un Vieux Pont qui le mènera à la postérité. Ferland a fait en vérité de bien jolis pastels. C'est peu, mais c'est déjà beaucoup, car cela ouvre une échappée sur l'avenir, en qui tous ceux qui s'intéressent à nos Lettres ont le droit de se montrer confiants.

±Une curieuse différence.

—Quelle est la différence, dis papa, entre économie et parcimonie?

—Je vais t'expliquer ça en te donnant un exemple: si je restreins mes dépenses personnelles, c'est "économie", si je restreins celles de ta maman, c'est "parcimonie!"

Le Vatican illuminé

Le mois qui s'achève a ramené la fête du Souverain Pontife; c'est aussi le moment choisi par l'Italie officielle pour célébrer, sans égards pour l'auguste vieillard le coup de force qui le spolia. Nous nous faisons un devoir à cette occasion d'insérer ici la belle page que le romancier délicat Henry Bordeaux vient de consacrer à Pie X.

Le dernier soir que je passai à Rome, je voulus revoir la place Saint-Pierre. Le mince croissant de lune qui brillait nesuffisait pas à tirer de l'ombre l'immense basilique. Je restai un moment à écouter le bruit des fontaines, ce tumulte des eaux jaillissantes qui est une des musiques de Rome. Mais surtout je regardais avec une surprise nouvelle le Vatican, dont presque toutes les fenêtres étaient éclairées. Ces carrés multipliés de lumière lui donnaient un air d'apparition. Le palais pontifical, qui est à lui seul maintenant un royaume, semblait, dans la nuit confuse comme la mer, un gigantesque vaisseau isolé qui, pour se diriger, a allumé tous ses feux.

L'isolement s'est-il fait réellement autour de lui?

L'indifférence et la haine viennent-elles de tous côtés le heurter? Et le souverain qui l'habite est-il, par sa vertu même intransigeante et inhabile, séparé du reste du monde? Ceux-là qui se l'imaginent et qui, du dehors, apportent ici l'image d'un bon curé de campagne inexpert à la conduite des hommes, éloigné de son siècle, en contradiction avec son prédécesseur, n'ont pas compris, n'ont pas vu Pie X.

Quand je fus en sa présence, sans témoin, instantanément une strophe de *Nerte* sur le pape proscrit et assiégé d'Avignon me revint à la mémoire. Un poète comme Mistral est à l'aise pour peindre, d'un trait, la noblesse, l'amertume et la volonté. "C'était un grand vieillard en robe blanche... avec l'oeil creux et un fond de tristesse. Il voit à ce moment la chrétienté déchirée.

Et, prenant texte de son sacre et convaincu d'être le pape vrai, il dit néanmoins: "Je ne plierai pas." Il ne m'avait pas vu entrer. Il ne me voyait pas, et je le regardais. Voyait-il de ses yeux si profonds et si purs la *chrétienté déchirée?* Cette concentration, cette mélancolie, que traduisait une expression grave, presque dure, à quoi s'adressaient-elles? Il n'y avait sur les traits dans les lignes fortes de la statue, aucun artifice de grandeur, et pourtant sa majesté rayonnait autour de lui. *L'autorité,* cet indéfinissable ascendant que le pouvoir ne crée pas, dont l'image, aisée et élégante chez l'un, fier et rigide chez l'autre est fréquente sous la pourpre romaine, on assure qu'il ne la possédait pas lors de son avènement? Alors elle s'est faite en lui, peu à peu. Ainsi elle a pu s'incorporer avec sa simplicité sans l'atteindre. Et, après qu'il a parlé, dans un français qui lui est de plus en plus familier ,un geste de bénédiction vient solenniser les paroles, ce geste dont le pape, arrêté sur le bord du chemin, sanctifie, dans le poème de Mistral, le travail des moissonneurs auxquels il distribue le secret de la vie: "Ayez la paix intérieure, car c'est là la meilleure joie! Et que vos gouttes de sueur deviennent des perles de lumière..."

Cette autorité, qu'on est contraint de lui reconnaître, après avoir essayé d'en charger son secrétaire d'Etat, dont on a voulu faire inexactement une sorte de Richelieu avide du pouvoir, comment le chef de la catholicité l'exercerait-il à l'encontre des intérêts et de la durée de l'Eglise? Son isolement, dans Rome, serait si extraordinaire! Aucune ville au monde ne donne, comme celle-ci, une leçon de continuité. Les âges s'y unissent, s'y enchêtrent par une chaîne ininterrompue. Les temples païens s'épanouissent en églises chrétiennes, tels le Panthéon, Saint-Côme-et-Damien, Sainte-Françoise Romaine. On peut suivre, aux peintures murales qu'ont découvertes les fouilles récentes de Saint-Jean-et-Paul, la substitution de la Rome nouvelle à la Rome païenne. La voie Appienne conduit aux catacombes. Sur l'arène du Colisée, en cherche la trace des martyrs, dont le sang fleurit là comme ces roses rouges qui bordent les bassins du temple des vestales. Du Palatin, dont les ruines sont battues d'une vague de hautes herbes, on compte les dômes et les croix. Et voici que, dans la crypte même de St-Pierre, cette impression d'une continuité qui ne renonce à rien de précieux ni de solide, se symbolise dans cette statue du premier pontife qui est celle même d'un consul romain, à qui l'on a changé le chef, tant le geste de détruire est ici inusité quand il est possible d'utiliser pour le bien, de reconstruire ou de maintenir.

Cette même harmonie, cet art de fondre les disparates, combien ils se retrouvent davantage dans les dix-neuf siècles de papauté! Les circonstances et les hommes ont pu paraître contradictoires: dans l'histoire, le même but unique et divin est immuablement poursuivi. Du premier au dernier pontife, cette royauté qui se renouvelle d'elle-même est comme un arbre qui, des racines au faîte, est parcouru par la même sève, par la même force vitale.

Comment, dès lors, isoler Pie X de ses prédécesseurs, de son prédécesseur immédiat? Que l'un agisse avec plus de spontanéité, plus directement et ouvertement que l'autre, n'est-ce point seulement parce qu'il ne lui était plus permis de compter sur cet allié dont les Italiens ont accoutumé de dire qu'il est galant homme, le temps? Mais leur unité est étroite comme leur dépendance. Quand Pie X, dans sa lettre aux recteurs des Instituts catholiques de France, exhorte les jeunes étudiants à se mettre à l'école de saint Thomas, fait-il autre chose que reprendre l'encyclique *AEterni Patris* de Léon XIII qui présente le docteur angélique comme le véritable maître de la philosophie? Ils ont pareillement condamné le kantisme et le subjectivisme allemand. La protestation de S. E. le cardinal Merry del Val, au nom de Pie X, contre la visite de M. Loubet à Rome, n'est que la répétition, presque dans les mêmes termes, de l'avertissement formulé par Léon XIII onze mois auparavant, et déjà le Souverain Pontife mettait en garde le chef de l'Etat français contre les dangers d'une politique intérieure qui risquerait de compromettre le protectorat d'Orient, "les faits ayant une logique en dépit de la volonté des hommes."

Cette même continuité de vues et d'actes se retrouve, et comment en serait-il autrement, dans la question du modernisme, et la fameuse encyclique *Pascendi dominicis gregis* est le commentaire éloquent du cri d'alarme jeté déjà par Léon XIII dans sa lettre du 22 janvier 1899 au cardinal Gibbons sur l'américanisme, lettre qui définit le principe même du modernisme en ces termes: "Pour ramener plus facilement les dissidents à la vérité catholique, il faut que l'Eglise s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme, et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre favorable aux aspirations et aux théories des peuples modernes. Or, ce principe, beaucoup l'étendent non seulement à la discipline, mais encore aux doctrines qui constituent le dépôt de la foi..."

Même accord sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, même affirmation de l'autorité enseignante de l'Eglise. Et, sur l'école enfin, ils rappellent avec la même ardeur, avec la même netteté, que sans l'enseignement religieux toute culture des intelligences restera une culture malsaine.

Parallèle bien inutile, car la pensée des deux pontifes vient de plus loin qu'eux. Ils l'ont reçue et la transmettent. Appuyé sur un passé qui a reçu les promesses éternelles, Pie X ne peut pas être isolé dans le temps. Il est l'héritier de tous ces rois qui sont ensevelis dans Saint-Pierre, dont la voix se mêle à la sienne, qui l'assistent comme un choeur vivant. Et, dans l'espace, il est relié par sa direction même aux milliers d'âmes croyantes ou seulement avides de croire, à toute cette sensibilité catholique qu'agite la passion de la durée. Son caractère universel le protège contre tout isolement. Il n'est pas astreint à plaire et à déplaire. C'est lui qui distribue aux hommes la paix intérieure, la paix du coeur et la paix intellectuelle qui nous sont d'autant plus nécessaires que nous vivons à une époque plus agitée, plus remuante, plus anarchique, et de cette nécessité ne voit-on pas l'intuition dans la précision et la fermeté des décisions pontificales?

...Parmi toutes les lumières qu'éclairaient le Vatican ce soir-là, tandis que la place Saint-Pierre demeurait dans l'ombre et que chantaient les fontaines, la plus ardente, la plus rayonnante ne s'apercevait pas. "Une âme qui monte à Dieu comme une flamme, dit *Nerte,* rien n'est plus beau, je crois."

Victoria, C. A.—On écrit de Baskerville que les habitants de cet intéressant village ont été témoins d'un spectacle peu banal, ces jours derniers, sur la route historique de Cariboo: on a vu des chevaux allant à la raquette sur une couche de neige tellement épaisse qu'ils s'y seraient perdus sans cet attirail.

Il est tombé, dans le district, treize pieds de neige depuis Noël. Des vents presque continus ont amoncelé la neige à certains endroits, à des hauteurs phénoménales, et entre Quesnel et Baskerville la route était absolument impraticable. Pour le transport de la malle on dû munir les sabots des chevaux de solides raquettes.

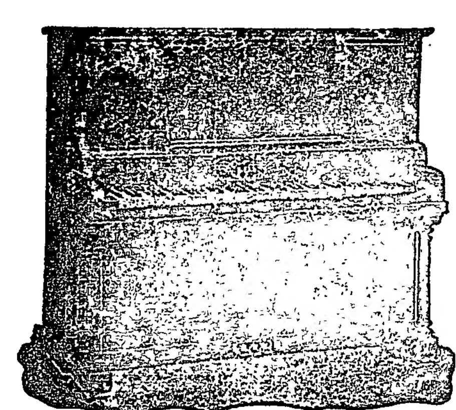
GRAND
CONCOURS D'ABONNEMENTS
DU "COURRIER DE L'OUEST"

Ainsi que nous l'annoncions dernièrement, nous organisons un grand concours d'abonnements auquel sont invités à prendre part tous nos lecteurs.

Ce concours est doté des magnifiques prix suivants.

LISTE DES PRIX

1er PRIX



Un piano New Art Bell d'une valeur de $500

2ème prix. Un lot d'une valeur de $300, situé dans la subdivision " Grand View Heights" à Strathcona.

3ème prix. Une collection complète de la célèbre histoire du Canada " The Makers of Canada " Edition Parkman. Cette collection comprend 20 volumes de toute beauté. Valeur $85.

4ème prix. Un billet aller et retour pour le voyage d'Edmonton à Winnipeg, par le chemin de fer du C.N.R. Ce billet comprend le char dortoir à l'aller et au retour.

5ème prix. Un gramophone de l'une des meilleures marques avec 12 disques assortis. Valeur $35.

6ème prix. Une montre en or pour dame ou homme, à la volonté du gagnant. Valeur $25

7ème prix. Un sac de voyage avec nécessaire de toilette. Valeur $15.

8ème prix. $5. en or.

DUREE DU CONCOURS

Le Concours est ouvert depuis le 6 FEVRIER— et durera deux mois. La fermeture est des a present fixee au JEUDI 6 AVRIL, a HUIT HEURES DU SOIR

SUJET DU CONCOURS

Il n'est pas necessaire de nous etendre longuement sur le sujet de notre concours. Celui-ci consiste tout simplement, pour chacune des personnes qui désirent y prendre part, a nous envoyer le plus grand nombre possible D'ABONNEMENTS ANNUELS NOUVEAUX au "Courrier de l'Ouest" pendant les deux mois que durera le concours.

CONDITIONS

Les conditions de notre concours sont fort simples également; les voici, aussi clairement que possible:

1. Le premier prix sera attribué à la personne nous faisant parvenir le plus grand nombre d'abonnements annuels nouveaux, pendant la durée du concours, accompagnés du montant en mandats ou bons de poste à l'ordre du *Courrier de l'Ouest".* Nulle personne ne pourra réclamer ce prix si le nombre d'abonnements recueillis par elle n'atteint pas un minimum de 75 abonnements.

2. Le deuxième prix sera attribué aux mêmes conditions que le premier prix. Le minimum imposé étant de 50 abonnements.

2. Le troisième prix sera attribué aux mêmes conditions que les deux prix précédents. Le minimum imposé pour son obtention est de 25 abonnements.

4. Les 4e, 5e, 6e, 7e et 8e prix seront attribués à des conditions semblables, à l'exception qu'aucun minimum n'est imposé.

5. Pendant toute la durée du concours le prix de l'abonnement annuel pour le Canada, les Etats-Unis et l'Europe est fixé à $1.00. Aucune commission ne sera remise aux personnes prenant part au concours.

6e. Les dernières listes d'abonnements devront parvenir à nos bureaux le 6 avril avant 8 heures du soir.

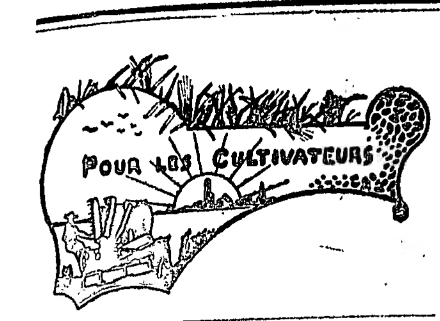
7e Toutes les communications, envois d'abonnements, demandes de renseignements, etc., concernant le Concours, devront être adressées au "Gérant du Concours"

Courrier de l'Ouest,
Box 98, Edmonton, Alta.

Mettez-vous a l'œuvre avec confiance, vous pouvez aisement remporter notre premier prix: Un piano superbe, marque New Art Bell, d'une valeur de $500. Ce piano est a choisir dans l'assortiment de MM. Masters & Cie Avenue Jasper.

Songez également que notre deuxième prix est l'un des meilleurs lots de la subdivision 'Grand View Heights' et qu'il augmente de valeur tous les jours. Le pont à niveau, actuellement en construction, donnera une plus-value importante à la propriété foncière à Strathcona

A L'ŒUVRE ET BON COURAGE.



CHRONIQUE AGRICOLE

COMPOSITION DES SOLS DE PRAIRIE DE L'OUEST.

Certains bulletins de la ferme expérimentale d'Ottawa traitent de sujets qui n'intéressent qu'une catégorie limitée de lecteurs, et, par conséquent, ne sont adressés qu'à ces personnes, auxquelles ils peuvent être utiles. Le bulletin N° 6 sur les sols de prairie de l'Ouest, leur nature et leur composition, écrit par M. Frank T. Shutt, chimiste desfermes expérimentales fédérales, et qui vient d'être publié, appartient à cette série, et cependant il nous semble qu'aucun cultivateur intelligent des plaines de l'Ouest ne saurait se passer des renseignements qu'il contient. La culture raisonnée, c'est-à-dire la culture qui a pour but d'obtenir un rendement maximum des récoltes qui sont le mieux adaptées à la terre suppose une connaissance approfondie de la nature du sol et du sous-sol, y compris son état physique, et des éléments de fertilité que ce sol renferme ou qui lui font défaut.

Le bulletin se base sur l'étude chimique de quelque 200 échantillons de sol de prairie prélevés et examinés au cours des vingt dernières années. Vingt-neuf de ces échantillons (8 du Manitoba, 12 de la Saskatchewan et 9 de l'Alberta) ont été choisis pour figurer dans ce bulletin; la plupart représentent de grandes superficies uniformes de terre vierge et un petit nombre de sols qui ont été cultivés pendant un certain nombre d'années. La richesse extraordinaire en matière organique est la caractéristique principale de ces sols de prairie. L'humus formé par la matière végétale en décomposition renferme de grandes quantités d'azote, rapidement nitrifiable, et par suite assimilable, c'est-à-dire prête à servir aux récoltes. D'autres principes nutritifs, à base de potasse, d'acides phosphoriques et de chaux se dégagent également de l'humus en décomposition, et cet humus exerce en outre un effet marqué sur l'état physique du sol, spécialement par son aptitude à conserver l'humidité. Mais il existe d'autres causes de fertilité que la richesse en azote: la longueur des journées chaudes, la quantité suffisante de pluie pendant la période de végétation et les froids intenses de l'hiver; la chaleur et la pluie produisent une végétation luxuriante et les froids renferment les magasins de principes nutritifs depuis l'automne jusqu'à la saison suivante; les pertes de principes solubles, auxquelles donne lieu le lavage dans les hivers doux et sans neige, sont ainsi évitées.

Il ressort de ces analyses qu'un acre de sol de la vallée de la rivière Rouge au Manitoba contient sur une profondeur d'un pied, de 20,000 à 25,000 livres d'azote. Les sols de fertilité ordinaire, à une profondeur semblable, ne contiennent que de 3,500 à 10,000 livres par acre. On voit donc la vaste réserve qui se trouve dans ces sols de prairie. Le même sol est très riche en potasse; il en contient jusqu'à 1.033 pour cent contre des proportions de 0.15 et de 0.25, généralement constatées dans les bonnes terres agricoles .La proportion d'acide phosphorique, savoir 0.29, est légèrement au-dessus de la moyenne constatée dans les bons sols, savoir entre 0.15 et 0.25 pour cent.

Une comparaison des analyses des sols de prairie vierge et des sols de prairie cultivés pendant 25 ans accuse une bonne perte d'azote. Dans deux échantillons de sols venant de Portage la Prairie le pourcentage d'azote dans la prairie vierge est de 0.651; dans l'échantillon de sols cultivés ce pourcentage n'est plus que de 0.506, tandis que les pourcentages respectifsde matières organique et volatile sont 19.43 et 14.79. On attribue cette perte principalement à la jachère d'été qui, parait-il, a une très grande valeur pour la conservation de l'humidité et la destruction des mauvaises herbes ,mais qui est particulièrement ruineuse en ce qui concerne la matière organique et l'azote. La détérioration du sol par la culture du grain sur grain est très marquée dans les sols de la Saskatchewan, et l'auteur dit que cette détérioration menace de grandes superficies de l'est de l'Amérique du Nord, à moins qu'elle ne soit enrayée par l'adoption de rotations qui comprennent l'engazonnement et la garde des bestiaux.

C'est là en somme la grande leçon qui se dégage de ces analyses. Quelque prodigieuse que soit la fertilité de ces sols de prairie, grâce à leur immense accumulation d'azote, cette fertilité peut rapidement disparaître sous un système aveugle et égoïste d'exploitation, en vue d'un grain immédiat.

L'installation d'une porcherie

Trois conditions sont indispensables pour réussir dans l'élevage des porcs: la propreté, l'air et l'exercice, conditions que l'on devrait toujours chercher à remplir dans l'érection d'une porcherie: par un sol en pente bétonné, ou planchéié, pour l'écoulement des urines se rendant dans une fosse; par une aération parfaite au moyen de nombreuses ouvertures, dont quelques-unes exposées au nord, que l'on peut ouvrir ou fermer à volonté; par l'annexe d'une cour avec bassin rempli d'eau où les porcs peuvent venir s'ébattre et se baigner pendant les chaleurs.

Est-ce au milieu de pareils éléments de force et de santé que les porcs passent le plus souvent leur vie? Non, certes. Dans la majeure partie des fermes, on les place dans une hutte basse, étroite, sombre, malsaine, où ils couchent sur une litière toute trempée par les urines qui s'amassent, sur le sol, au sein d'une atmosphère viciée. Devant la porte s'étale un cloaque pestilentiel. De cour, et surtout de bassin, de lavage, il n'en faut pas parler: le porc est traité comme le dernier paria des espèces animales. Et l'on s'étonnerait ensuite de voir ces animaux dégénérer rapidement, devenir étiques et malingres, et de nombreuses maladies décimer des troupeaux conduits avec si peu de soins!

Voilà où conduisent ce préjugé absurde, cette erreur grossière que le porc est le plus sale, le plus immonde des animaux; qu'il se plaît dans la fange puante, où il se vautre avec délices. Eh bien! nul animal n'est plus propre par instinct. Il ne dépose jamais volontairement ses excréments sur la litière où il repose; et même, s'il peut sortir de sa loge, il n'hésitera pas à se rendre dehors. Le cheval, le boeuf, le mouton déposent leurs excréments où ils se trouvent et dorment paisiblement sur leurs ordures. Et si le porc se couche dans les lieux frais et humides, mare, boue, fumier, c'est pour essayer de calmer les démangeaisons provenant du défaut de pansement. Son maître négligent mérite donc seul la qualification de malpropre.

D'un autre côté, la graisse est, comme on le sait, un mauvais conducteur du calorique, et sous la couche épaisse qui l'enveloppe, le cochon suffoque de chaleur. Afin d'échapper à cette espèce de combustion intérieure, il a recours à tous les réfrigérants qu'il trouve à sa portée. Mais qu'on le conduise à une eau fraîche et pure, il cessera de se vautrer dans les mares et la fange. Alors aussi on cessera de le considérer comme un animal immonde, et tous les produits y gagneront; on verra encore qu'il est susceptible de reconnaissance, de docilité et d'attachement envers le porcher qui sait le soigner et le traiter avec douceur.

On a généralement la mauvaise coutume de reléguer la porcherie dans un coin de la ferme, le plus loin possible de l'habitation. On allègue la mauvaise odeur du fumier, la vue peu agréable et du bâtiment et des porcs. Avec une porcherie bien tenue, de tels motifs n'existent plus. Dans tous les cas, l'agriculteur doit se rappeler qu'il n'est pas un artiste, un amateur, mais un industriel dont le seul but est le bénéfice, et que l'oeil du maître joue un grand rôle dans les succès de toute entreprise. Nous conseillons donc beaucoup, et cela d'autant plus si la porcherie est assez importante, de la placer de telle sorte que la surveillance en soit facile.

Les extrêmes de température sont très nuisibles aux porcs, et il est indispensable pour leur santé de maintenir autant que possible dans la porcherie une température uniforme. Or, comme il est plus facile de combattre le froid que la chaleur, on recommande l'exposition du nord. Avec une bonne litière et en fermant les ouvertures, on évite parfaitement le froid, tandis qu'il est presque impossible, quoi qu'on fasse, avec l'exposition méridionale, de préserver en été les porcs des grandes chaleurs qui leur sont souvent mortelles. Le mieux serait, si la porcherie forme un bâtiment séparé, d'avoir des ouvertures au nord et au midi, que l'on ouvrirait ou fermerait suivant les besoins de la ventilation.

Les bonnes semences

Plus de 125,000 boisseaux de grain de semence primés et de bonne qualité ont été offerts en vente aux trente-trois expositions locales de grain de semence tenues dans l'Alberta cette saison. Ceci représente une moyenne de 3,800 boisseaux par exposition; ce chiffre ne comprend que les échantillons considérés par les juges d'assez bonne qualité pour pouvoir être recommandés pour la semence. Un bulletin a été préparé donnant le détail des primes, ainsi que la quantité offerte en vente le prix par boisseau demandé par chaque exposant. Ce bulletin sera prêt à être distribué vers la fin du mois et devrait être fort utile aux cultivateurs de l'Alberta qui désirent se procurer de bons échantillons de grain de semence.

L'exposition de Rome

L'exposition de Rome, organisée pour célébrer le cinquantenaire de l'Union italienne a été inaugurée lundi dernier.

Rome, 28.—L'exposition qui a été inaugurée hier a été conçue dans une forme absolument nouvelle et originale; elle n'est point parquée dans un coin de la Cité, elle a pour limites les murailles mêmes de la ville et les visiteurs emporteront l'inoubliable vision des trois Romes, mêlées et réunies dans une même gloire.

En effet, la Rome antique est représentée aux Thermes de Diolétien, où se trouve l'exposition archéologique, toute pleine des merveilles du passé latin.

La Rome papale revit dans cet admirable château Saint-Ange, qui contient l'exposition de l'art rétrospectif italien du XVe et XVIe siècle, pour laquelle toutes les collections particulières et tous les musées régionaux ont prêté leurs chef-d'oeuvres.

La Rome moderne, enfin, figure dignement près de la villa Borghèse, dans l'exposition internationale des Beaux-Arts, où elle étale dans son splendide palais et dans les pavillons étrangers, toutes les splendeurs de l'art d'aujourd'hui. Et, un peu plus loin, sur les rives du Tibre, traversé par un pont monumental, l'Exposition Ethnographique donne un extraordinaire panorama de l'Italie, là, chaque Province est symbolisée par des pavillons reproduisant les édifices caractéristiques de chaque région; on y voit Venise et ses canaux; le Piémont et ses architectures pittoresques; la Sicile et ses monuments arabes ou normands; Naples et Santa-Lucia, les Marches, les Calabres, les Pouilles, les Abruzzes... etc... le tout est peuplé d'artisans portant les costumes locaux et se livrant à leurs industries originales.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un sejour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CHRONIQUE LOCALE

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret le décès du Dr. E. R. Bélanger, survenu lundi dernier, à St-Jean-Baptiste, Man.

Le défunt qui était très connu à Edmonton, où il avait fait un assez long séjour récemment, laisse une veuve et trois enfants. Il n'était âgé que de 32 ans.

Le Dr. Bélanger était le fils de M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des terres du Dominion; il était le frère de notre concitoyen bien connu, M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil, de M. Raoul Bélanger, employé aux bureaux du gouvernement à Edmonton, du Dr Arthur Bélanger, de St-Pierre, Man., de M .Ph. Bélanger, étudiant à l'Université McGill, de Montréal, et de Melle B. Bélanger, d'Ottawa. Le Dr. Bélanger était également le beau-frère de M. Alph Dion, de l'Islet, Qué. .

Le talent et les qualités de notre infortuné compatriote faisait prévoir pour lui un avenir brillant. La mort prématurée,qui l'enlève aussi soudainement à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis,n'en est que plus cruelle.

Nous offrons à la famille durement éprouvée notre sympathie et nos condoléances les plus vives.

ASSOCIATION ST-JEAN BAPTISTE.

Assemblée annuelle.

L'assemblée annuelle de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, pour le renouvellement du bureau de direction, aura lieu dimanche prochain, 2 avril, à trois heures précises de l'après-midi, à la salle des fêtes de l'école Séparée, Troisième rue.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'assister à cette assemblée générale.

Le Secrétaire,
A. BOILEAU.

CEREMONIE DE LA PREMIERE COMMUNION A L'EGLISE ST-JOACHIM.

La cérémonie toujours belle et touchante, de la première communion, a eu lieu dimanche dernier, à l'église St-Joachim. Voici les noms des enfants canadiens-français qui y ont pris part: Léonie et Yvonne Sabourin, Yvonne, Marie. Jeanne et Napoléon Leclerc; Jeanne Royal, Marcel Sénécal, Armand Morel, M. Duteau, Hector Duteau, M. Blais, Robert et Berthe Pelletier, Marie Lamoureux, F. et Hélène Peters, Paul Poirier, Roméo Ketchen, Roméo Bérubé, Louis Coupez, Paul Prévost, François et Camille Brissette, Louis, M. et François Lévesque ,Jos. Paradis, Pierre Patry, Adélard Dolard, Malvina Rochon.

Une messe en musique fut célébrée. Au cours de l'après-midi eu lieu la consécration des enfants au Sacré-Coeur et à la Ste-Vierge. Les actes de consécration furent dits, en français par Marcel Sénécal et Roméo Ketchen; en anglais par Marie Levesque et Hélène Peters.

Le R. P. Naëssens, curé de la paroisse, prononça une touchante allocution.

LES PREPARATIFS DU RECENSEMENT.

On se prépare activement au recensement de la population du Dominion qui commencera dans quelques semaines.

Trente personnes ont été choisies, pour entreprendre cette tâche importante dans la région, et leur nomination officielle aura lieu dans quelques jours.

Ces employés seront placés sous la direction de notre concitoyen M. DeB. Thibaudeau, qui a été nommé commissaire du recensement pour le district fédéral d'Edmonton.

Environ quarante personnes seront nommées pour les districts du nord, comprenant la rivière La Paix et l'Athabasca, et dix pour l'immense région située au-delà.

UN HOTEL DU G. T. P.

On annonce officiellement que les autorités de la Cie du Grand Tronc ont décidé de construire un vaste et luxueux hôtel à Edmonton. Cet hôtel serait construit dans la partie sud de l'avenue McDougall, sur un emplacement dominant la vallée de la Saskatchewan.

LES IMMIGRANTS AFFLUENT

Jamais encore les immigrants n'avaient afflués en aussi grand nombre dans notre ville à cette époque de l'année.

Chaque train qui arrive à Edmonton déverse sur le quai des centaines de personnes qui viennent dans le but de s'établir dans la région.

Le train du C. N. R., arrivé dimanche matin, était formé de quatorze wagons, et chacun de ces derniers était absolument comble de voyageurs.

Durant la nuit de lundi à mardi, plus de 150 immigrants ont passé la nuit au refuge de la Première rue.

Tout fait prévoir que cet afflux de colons ira en croissant pendant plusieurs semaines. Les immigrants viennent de toutes les parties du monde. Lundi dernier une dizaine de nationalités se trouvaient réunies au refuge des immigrants.

UN LOT DE $106,000.

La Banque du Commerce vient d'acquérir, pour la somme de $106,000. soit à raison de $2,000 le pied, le lot situé au coin nord-ouest de la Deuxième rue et de l'avenue Jasper. Ce lot est occupé actuellement par le magasin "Imperial Shoe". La Banque du Commerce fera ériger très prochainement un édifice luxueux sur cet emplacement.

Le R. P. Rosenthal, anciennement d'Edmonton, et actuellement curé à Lethbridge, est de passage à Edmonton.

M. Noël Bernier, rédacteur au "Manitoba" de St-Boniface, était de passage à Edmonton cette semaine.

Notre confrère était venu de Végreville, où demeure son frère, M. le curé Bernier, en compagnie du Dr. Couillard.

M. T. Lavoie, de St-Boniface, représentant de la maison Richard Béliveau, de Winnipeg, était également en voyage à Edmonton.

M. et Mme Richard, de Maymont, Sask., sont passés à Edmonton au retour d'un voyage de plusieurs mois en Californie. Durant leur séjour à Edmonton, nos visiteurs ont été les hôtes de M. et Mme J. Lachambre.

Parmi nos visiteurs du début de la semaine nous signalons MM. E. Rousseau, de Québec; L. A. Guénette, de Devil Lake, Alta., P. R. A. Bélanger, de Winnipeg; A. Arcand ,de St-Albert; A. Harnois, l'un des propriétaires de l'hôtel Astoria, de St-Albert et Mme H. A. McKay, de Coaticook, Qué.

Mme C. E. Beauchesne et ses enfants, de Lusignan, Alta., sont partis samedi soir pour Ottawa.

Nous apprenons l'arrivée parmi nous de M. A. Fortier, père de Mme J. Aug. Lessard. M. Fortier est arrivé de Montréal, la semaine dernière, en compagnie de M. O. Lajeunesse. Ces messieurs ont l'intention d'établir, sous peu, une nouvelle manufacture dans notre ville.

Nous leur souhaitons un succès complet.

On nous prie d'annoncer qu'une vente spéciale d'articles de mode, vêtements, etc., aura lieu le mois prochain, du 11 au 13 avril inclus.

Nous indiquerons, la semaine prochaine, où aura lieu cette vente intéressante.

Naissance.—Nous apprenons la naissance d'un fils à M. et Mme J. L. Côté, 534, 7e rue.

Mmes Boudreau et St-Germain partiront samedi, par le Grand Tronc, pour l'Est.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabac, dont le magasin est situé au No. 243, avenue Jasper ouest, a un assortiment plus important que jamais de tabac canadien en feuilles. Les fumeurs feront bien de prendre avis de cela. Réparations en tous genres des pipes brisées.

M. Hébert, de St-Pierre, Alta., vient de recevoir la triste nouvelle de la mort de son fils, J. B. Hébert, tué dans un accident de voiture, à Dawson City, Yukon.

Cette mort tragique s'est produite le 3 mars; les funérailles ont eu lieu le 9 mars, en présence de toute la population canadienne-française de Dawson, parmi laquelle le défunt était très estimé.

M. J. B .Hébert était parti pour le Yukon ,il y a 7 ans; il était très connu et comptait beaucoup d'amis à St-Pierre, Alta., où il avait demeuré pendant 10 ans.

La nouvelle de sa mort provoquera les regrets profonds de tous ceux qui le connaissaient dans la région.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

VENTE A L'ENCAN A ST-ALBERT.

On nous prie d'annoncer qu'une vente à l'encan aura lieu le vendredi, 7 avril prochain, à la ferme de M. J. H. McKinley, située à 1 mille au nord-est de St-Albert.

12 chevaux, juments et poulains; 23 bêtes à cornes et un matériel complet d'outils aratoires seront vendus.

La vente commencera à une heure précise. A midi un repas gratuit sera servi.

L'encanteur chargé de la vente est M. Robert Smith, 63 rue McDougall, Edmonton. Téléphone 1611.

Une proposition excellente

Le conseil municipal d'Edmonton, au cours de sa séance de mardi soir, a décidé d'adopter les conclusions des commissaires de la ville et des membres du comité industriel, recommandant qu'un projet de contrat entre la ville et la Compagnie International Heating and Lighting soit établi immédiatement. Ce contrat autorise la Cie, sous certaines conditions, à établir, à Edmonton, une usine à gaz.

Si la Cie International Heating and Lighting accepte la proposition que va incessamment lui faire la municipalité, les habitants de notre ville pourront, dès le début, se procurer du gaz au prix de $1.48 les mille pieds cubes, lorsque l'exploitation sera en plein rapport le prix des mille pieds cubes de gaz sera réduit à 75c.; ce sera le gaz le meilleur marché au Canada. Les habitants des autres villes de l'Ouest, où existe une usine à gaz, paient actuellement 25c. et 50c. de plus par mille pieds cubes qu'il n'en coûtera à la population d'Edmonton.

Les commissaires et le conseil municipal mériteront les félicitations de la population, s'ils mènent à bonne fin les pourparlers entrepris depuis plusieurs semaines déjà, avec la Cie International Heating and Lighting.

L'HISTORIETTE DE LA FIN.

L'apparition, dans les rues des grandes capitales, de la jupe harem a failli rejeter dans l'ombre des événements mondiaux tels que la crise ministérielle de France, la révolution mexicaine, le différend russo-chinois... Doit-on voir dans ce simple fait un signe des temps?...

Quoi qu'il en soit la fameuse jupe à tendance masculine constitue encore un hors-d'oeuvre acceptable dans le menu de l'information quotidienne, et les journalistes affolés d'actualité s'épuisent les méninges à présenter la jupe harem sous un aspect encore inédit.

Voici, à ce sujet, l'historiette la plus récente que nous communique le service de la Presse associée:

"Une grande limousine s'arrêtait hier devant l'un des plus grands magasins de New York et une dame portant une jupe-culote en descendait. En refermant la porte derrière elle ,le bas de son costume fut pris entre la portière et la paroi de l'automobile et, le chauffeur ayant remis la machine en marche, la dame fut entraînée et dut se mettre à courir à côté de la voiture.

Le chauffeur, qui avait les oreilles enfoncées dans sa pelisse, n'entendait pas les cris de la dame, ni ne comprenait rien aux signaux que lui faisaient les passants. Enfin un piéton parvint à sauter sur le marche-pied de l'auto et ouvrit la portière, délivrant ainsi la dame, qui se tira de l'aventure sans une égratignure. Mais on peut dire que celle-ci dut certainement son salut à sa jupe culotte qui lui permit de courir auprès de l'automobile. Avec la jupe entrave elle eût été certaine-renversée.



POLICE MONTEE DU NORD-OUEST

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "soumission pour charbon" seront reçues jusqu'au samedi 8 Avril à midi pour la livraison de

300 tonnes de charbon au Fort Saskatchewan et

100 tonnes de charbon à Edmonton.

Ce charbon doit être criblé et de première qualité, et être livré à volonté durant l'année se terminant le 30 Ju n 1912.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chêque accepté égal à 5 pour 100 du montant total soumissionné.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas rémunérée.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

A. ROSS CUTHBERT,
Surintendant.
Commandant la division "G"
Fort Saskatchewan, 24 Mars, 1911.



AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 Jours à compter de la date de cet avis, c'est-à-dire le 27 avril et les jours suivants, les quarts de sections enregistrables des townships ci-après pourront être pris par les premiers demandeurs.

Townships 63 and 68, R 16, ouest 4 m
" 64 " 65, R 18, " "
" 61, R. 17, ouest 4 m.
Sec. 3 4, E. 63, R, 1, ouest 4 m.
Sec. 5 9, E. 63, R. 1, ouest 4 m.
S.O. 2 S.E. 6, E, 63, R. 1, O. 4 m.
E. ½ 8 S. ½ 10, E. 63, R. 1, O. 4 m.
O. ½ Sec. 18, E, 63, R. 1, O. 4 m.

Un plan des townships ci-dessus pourra être obtenu sur demande, adressée au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada, en y joignant la somme de 10c.

Daté à Edmonton, dans la Province d'Alberta, ce 27 ème jour de mars, 1911.

K. W. MacKENZIE,
Agent des Terres.